LA LIBERTÉ

Depuis 1913



CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

MERCI DE DONNER!

Vous recevrez un sac en papier encarté la semaine prochaine dans votre journal. Ce sac, c'est le sac de la compassion dans lequel nous vous prions de bien vouloir déposer des vivres non-périssables pour celles et ceux qui n'auront pas la chance de célébrer les Fêtes de fin d'année dans l'abondance. Tous les détails seront sur le sac.

Merci d'avance pour votre générosité!

BE À LA MODE READ FRENCH

proposé par Odette Fafard dans le cadre du concours de slogan de La Liberté

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 31 • 16 AU 22 NOVEMBRE 2016
SAINT-BONIFACE

PINCEAUX VIRTUELS ET BÂTONS BIEN RÉELS



photo : Barbara Gorrand

Quand le virtuel devient visuel

L'artiste multidisciplinaire Nereo II prête son talent à une expérience de réalité virtuelle que sa femme, Niki Trosky, qualifie de révolutionnaire.

Elle dit d'ailleurs avoir pour la première fois pu «pénétrer l'esprit de l'artiste ».

Grâce à une technologie mise au point localement par Bit Space Development, le public pourra assister à l'expérience le 18 novembre au café Forth, sur l'avenue McDermot.

| Page 14.

Citation DE LA SEMAINE

« C'est pour garder vivante la camaraderie des collégiens. La vie nous amène sur différents chemins. Alors quand on a la chance de se rencontrer, c'est un plaisir de voir la joie des autres. »

Gilles Desrosiers aime retrouver ses camarades du vieux collège d'Otterburne. Il vient justement de fournir un bel effort en ce sens en jouant un rôle d'appui clé pour la réunion du 50e de sa classe.

| Page 23.

Les bâtons de ski avant la neige!



photo : Daniel Bahuaud

Alors que les records de température continuaient d'épater les Manitobains, les irréductibles de l'hiver Brita Hall, Raphaël Boutroy, Kyla Goulet-Kilgour, Clara Gibbons, Matthew Mora et Claire Paetkau attendaient la neige avec impatience.

Le 12 novembre, ces membres du club de ski Red River Nordic pratiquaient la technique et la gestuelle du ski de fond en attendant de voir le parc King recouvert de blanc.

| Page 17.



RECONNU EN 2016 AU



Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi







LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Journaliste et Webmestre :
Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca

Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

TROIS QUESTIONS À LOUIS BALCAEN, PARRAIN DE SYRIENS

La première famille ne sera pas abandonnée

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD

En janvier, le Fédéral vous a annoncé que vous alliez accueillir une famille de réfugiés syriens. En septembre, vous l'attendiez toujours. Malgré tout, vous êtes confiant d'accueillir des réfugiés avant la fin de l'année…

Les paroisses Saint-Joachim et Saint-Émile accueilleront une différente famille, qui a déjà été soumise à un contrôle de sécurité. C'est ce qui retardait la famille qu'on nous avait préalablement assigné. Fin septembre, le Fédéral a annoncé qu'il nous offrait la possibilité de changer de familles. Alors le 27 octobre, le comité de parrainage des paroisses Saint-Joachim et Saint-Émile a tout simplement demandé une autre famille.

Il s'agit d'une assez jeune famille, avec trois enfants âgés de 12, 10 et 6 ans. Ces Syriens sont dans un camp de réfugiés à Beyrouth, au Liban. On compte entrer sous peu en communication avec eux.

Qu'est-ce qui arrivera à l'autre famille, qui est dans un camp de réfugiés en Turquie?

Le Fédéral ne nous permet pas de retenir cette famille comme notre deuxième famille à parrainer. Il nous a toutefois précisé qu'il l'accueillera lui-même dans le cadre de son propre programme de parrainage. Et l'intention du gouvernement est de la faire établir à Winnipeg. Pour nous, c'est très rassurant. En changeant de famille on n'aurait pas voulu que la première famille soit complètement abandonnée.

Où en êtes-vous dans vos préparatifs?

Notre famille habitera Winnipeg. Des paroissiens de Saint-Émile gardent déjà les yeux ouverts. On cherche une maison ou un appartement à trois chambres à coucher. Sans connaître une date précise de l'arrivée de notre famille, on ne veut pas mettre de dépôt. On a déjà été brûlés plus tôt cette année, lorsqu'on avait loué un appartement pendant trois mois qui est resté vide.

Heureusement pour nous, un arrangement a été conclu entre l'Archidiocèse de Saint-Boniface et l'Accueil francophone pour utiliser les appartements du 3e étage du Centre de pastorale. Ce sera un endroit d'accueil temporaire.

Entre-temps, on a gardé tous les meubles qu'on a obtenus. Et on a une arabophone qui nous servira d'interprète. On est prêt. Je m'attends d'avoir des bonnes nouvelles très prochainement.

« TROIS VOIX À LA 3 »



Michel Lagacé

Trump marquera-t-il l'histoire?

Lorsqu'ils analysent les grands courants de l'histoire, les historiens ont le grand avantage de savoir comment des événements grands ou petits du passé affecteront l'avenir. Ceux qui tentent de défricher les conséquences d'événements contemporains n'ont pas cet avantage. Ainsi, on s'interrogera longtemps sur les conséquences de l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis.

On se demandera aussi comment un homme si grossier et mal préparé a pu être élu en basant sa campagne sur la rancœur et le ressentiment. On dit déjà qu'un élément important de l'électorat craint l'évolution de la société américaine et méprise ses élites dirigeantes. Il n'attendait qu'un démagogue pour verbaliser ses craintes et légitimer son ressentiment.

Quoi qu'il en soit, les historiens verront-ils l'élection de Trump comme un point tournant de l'histoire? S'inscrit-elle dans le mouvement de rejet des élites et de la classe politique qui a mené au vote en faveur du Brexit au Royaume-Uni? La France, la Hollande et l'Allemagne rejetteront-elles aussi l'interdépendance et la mondialisation qui ont transformé la planète depuis une soixantaine d'années? Une Union européenne de plus en plus fragilisée et aux prises avec l'arrivée massive et imprévue de réfugiés va-t-elle tourner le dos sur les efforts qui ont maintenu la paix sur le continent depuis 70 ans?

L'élection de Donald Trump soulève de nombreuses questions plus immédiates telles que l'avenir de la lutte aux changements climatiques, du commerce international et des relations avec la Russie. Dans la perspective du long terme, cette élection pose des questions encore plus épineuses sur l'avenir de l'humanité.



Antoine Cantin-Brault

Toute bonne (et mauvaise) chose a une fin

L'impensable s'est produit. En disant vouloir laisser place à du changement, les Américains ont plutôt élu la caricature personnifiée de l'Américain : un homme, blanc, incarnant le rêve américain, aimant les fusils, la guerre et les femmes (en tant qu'objets). Il est raciste, aime la loi et l'ordre, donc les prisons et la peine de mort, et déteste l'intervention de l'État.

Mais Trump semble sortir d'une autre époque que la nôtre. Pourquoi alors les Américains ont-ils voté de manière réactionnaire, c'est-à-dire de façon profondément archaïque et conservatrice?

Les États-Unis sont sous pression, à l'intérieur comme à l'extérieur. À l'intérieur, le mouvement d'égalité sociale s'intensifie. À l'extérieur, les États-Unis reculent sur l'échiquier mondial. Leur rapport de dépendance aux autres pays augmente.

L'histoire a un sens, un sens qu'on ne peut prédire et qui ne va pas toujours vers le meilleur, mais un sens néanmoins. Alors même si on est Trump, on ne peut empêcher le temps, les valeurs, les individus et les nations de bouleverser les règles du jeu.

Le vote réactionnaire des Américains est un cri face à l'angoisse de ce qui leur adviendra. Quand on n'écrit plus l'histoire, on est à sa merci. Les Américains achèvent d'écrire l'histoire. Bientôt ils passeront la plume, contre leur gré, à d'autres acteurs. *Make America great again*. Traduction : idéalisons ce qu'a été l'Amérique, car plus jamais elle ne sera comme elle l'a été. Et c'est une bonne chose.



Roger Turenne

Une tragédie américaine bientôt tragique pour tous

Comment expliquer la victoire invraisemblable de Donald Trump? On dit qu'il a su profiter d'un profond désir de changement; qu'il s'est fait le porte-étendard des laissés-pour-compte; qu'il a donné une voix aux misogynes, aux racistes, aux tribalistes; qu'il avait un message clair alors que celui de Mme Clinton était flou. Il y a du vrai dans tout cela, mais c'est négliger le rôle crucial des médias.

M. Trump est l'archétype du démagogue. Or sans tribune pour rallier la meute, le démagogue demeure impuissant. Durant les élections primaires, les grands diffuseurs américains lui en ont fourni une gratuitement. Non pas qu'ils appuyaient nécessairement sa candidature, mais ses élucubrations permettaient d'augmenter les cotes d'écoute. Les médias ont par ailleurs amplement couvert l'histoire insignifiante des e-mails de Mme Clinton et les scandales et mensonges infiniment plus sérieux de M. Trump. La majorité des Américains considère même Mme Clinton comme la plus malhonnête des deux.

Comment pourrait-il en être autrement? La chaîne de nouvelles Fox News est de loin la plus populaire aux États-Unis et elle a toujours été un véhicule de manipulation au service de l'extrême droite. Il en va de même pour la grande majorité des près de 900 stations de « *talk radio* » aux États-Unis. Des décennies de propagande haineuse auprès d'un électorat mal renseigné ont ainsi préparé le terrain pour l'émergence d'un démagogue. Pendant un quart de siècle, tous ces réseaux ont réussi à diaboliser Mme Clinton. Voilà une tragédie américaine qui deviendra bientôt planétaire quand Trump torpillera l'accord de Paris sur le climat.





par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Louis Riel : au nom de la Charte

Le 16 novembre, lorsque vient le temps rituel de s'incliner sur la tombe du chef métis, vient aussi le temps de méditer sur une terrible vérité : ce sont les vainqueurs qui séparent le bon grain de l'ivraie, les bons des méchants.

Cette évidence, nul personnage de l'histoire du Canada ne l'illustre mieux que Louis Riel, père d'une jeune famille, pendu à 41 ans pour haute trahison le 16 novembre 1885 à Regina. Il s'agissait là d'un véritable assassinat politique. Comme il s'en commet hélas quasiment tous les jours à la surface de ce globe, dont des pans entiers sont soumis au cycle infernal de l'implacable logique du dominant condamné à dominer pour se maintenir au pouvoir et du dominé forcé de secouer son joug sous peine de se déshumaniser. Car sans liberté, comment accomplir son devoir d'humain, celui de devenir toujours plus soi-même?

En 1869, les Métis canadiens-français de la Colonie de la Rivière-Rouge prennent conscience que les *Canadians* de l'Ontario vont chercher à détruire leur société. Sous l'impulsion du curé de Saint-Norbert Noël Ritchot, appuyé par un jeune Louis Riel âgé d'à peine 25 ans, les Métis entament une lutte existentielle. Soit ils réussissent à préserver leur liberté, soit ils succombent à la mentalité dominatrice et acceptent l'absorption culturelle ou une éternelle marginalisation.

Grâce à leur détermination et leur sens du compromis avec les négociateurs du Canada, ils ont obtenu d'Ottawa la création du Manitoba. Lorsque le Canada commémorera l'année prochaine le 150e anniversaire de la Confédération, il faudra bien avoir en tête qu'en 1867 tout l'Ouest canadien n'était alors qu'un rêve nationaliste des *Canadians*. En 2017, il faudra souvent rappeler que le Manitoba né en 1870 est une concession du Dominion du Canada. La revendication centrale des habitants à la Rivière-Rouge était d'obtenir un statut de province. Une condition nécessaire pour s'assurer de droits linguistiques et religieux plus solides. Cette condition nécessaire n'a pas été suffisante.

Car en ces temps-là les droits accordés par une loi ne valaient que dans la mesure où les citoyens ne restaient pas coincés dans une logique purement majoritaire-minoritaire. La démocratie peut être ce système qui permet au politiquement majoritaire de dicter en toute légalité ses conditions aux minoritaires.

C'est pourquoi il n'a fallu que deux décennies aux *Ontarians* pour très démocratiquement gagner le contrôle quasi absolu du Manitoba. Dès 1890 ils avaient réduit à néant la raison d'être même du Manitoba. La province qui dut sa naissance à la volonté des Métis canadiens-français de préserver leur liberté de devenir qui ils voulaient n'était plus bonne qu'à uniformiser linguistiquement ses habitants.

La Charte canadienne des droits et libertés de 1982 est ce que la Confédération canadienne a réussi de meilleur à ce jour pour rendre sa démocratie plus juste à l'égard des petits, des marginaux, des minoritaires en tous genres, de celles et ceux qui aspirent à se personnaliser plutôt qu'à se fondre dans la masse. Dans le droit fil de cet accomplissement si propice au développement de la dignité humaine, il est temps de rendre pleinement justice à Louis Riel en le reconnaissant comme un des Pères de la Confédération.

Au nom de quoi? Tout simplement au nom de la vérité historique, encore trop souvent ignorée et pourtant indiscutable : *si en 1869-1870 les Métis n'étaient pas restés fidèles à la Couronne britannique, tout l'Ouest maintenant canadien tombait sans coup férir entre les mains des Américains.*

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, avec l'appui de ses amis et en partenariat avec la SFM, tente de convaincre Ottawa d'accorder pleine justice à Louis Riel pour que l'histoire des Métis puisse être écrite sans vainqueurs ni vaincus. Au nom de la démocratie canadienne post-*Charte des droits et libertés*, ces fidèles à Riel soucieux de liberté doivent être entendus.



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

Justin Trudeau en toute prudence

Madame la rédactrice,

Le 9 novembre, au lendemain des élections américaines, Justin Trudeau publiait sur Twitter son allocution officielle de félicitations à Donald Trump. Il y est question d'entente entre les deux pays, de continuité des partenariats commerciaux, en définitive un discours policé de circonstance.

Le Premier ministre rappelle en commentaire son objectif de « bâtir des pays où tout le monde a une chance réelle de réussir ». L'affaire aurait pu s'en tenir là. Toutefois, détachée du reste par des points de suspension, suit pourtant l'observation « ...et où le gouvernement travaille d'abord, avant tout, et toujours pour le peuple qu'il gouverne. »

La phrase tombe, innocente, comme une sentence piquante de naïveté. Soigneusement ciselée, laissant planer le doute sur la signification des points de suspension, elle a tout d'un avertissement dissimulé. Traduction : il ne s'agirait pas de gouverner un pays comme on le fait d'une entreprise, encore moins pour ses intérêts et son ambition personnelle. Une nation a des devoirs, j'entends qu'ils soient respectés. Tout cela vient nuancer le propos émis dans le discours officiel où Trudeau exprimait son désir de « travailler de très près » avec Donald Trump, l'amitié entre le Canada et les États-Unis devant être un « exemple pour le reste du monde. »

Une réserve qui s'inscrit dans la continuité d'un scepticisme du Premier ministre envers des propos parfois polémiques tenus par l'Américain durant sa campagne électorale. En l'occurrence, Justin Trudeau a fait bon usage du sous-entendu plutôt que du « politiquement incorrect ». Une prudence argumentaire autant qu'une prudence diplomatique. Sans cautionner l'homme, il en félicite la nomination. Trudeau gagne sur les deux tableaux.

Anthony Spitaëls
Le 9 novembre 2016

La part essentielle des Métis reconnue

Madame la rédactrice,

J'aimerais porter à l'attention de vos lecteurs que, le 7 novembre, le député de Saint-Boniface, l'honorable Greg Selinger, a fait une déclaration à l'Assemblée législative du Manitoba au sujet de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. Au nom des membres et du Conseil d'administration de l'Union, j'aimerais remercier M. Selinger d'avoir porté à l'attention de l'Assemblée la contribution indéniable de notre organisme à la province du Manitoba.

Fondée en 1887, l'Union est le plus ancien organisme de langue française au Manitoba. Elle marquera son 130e anniversaire en juillet 2017. Depuis sa fondation, elle travaille à assurer l'unité des Métis canadiens-français, à les représenter et à les protéger. Elle veille à assurer l'épanouissement et la mise en valeur de la société métisse canadienne-française, de ses traditions et de sa culture, ainsi que la diffusion de l'histoire des Métis canadiens-français.

M. Selinger a souligné que la vision de Louis Riel et des premiers fondateurs de la province est plus forte que jamais. Il a salué la grande résilience et la détermination de l'Union à continuer l'histoire vivante des Métis « malgré les efforts de domination et discrimination systémique ». Il a reconnu la fidélité et la ténacité des membres de l'Union et nous nous unissons aux sentiments du député lorsqu'il déclare que « sans elle, nous ne serions pas qui nous sommes comme Manitobains et Canadiens ».

Suite à la déclaration de M. Selinger, nous encourageons tous vos lectrices et vos lecteurs à mieux connaître la longue histoire des Métis dont la présence a été essentielle à la création du Manitoba en 1870. Après 130 ans de service à la province et au pays, nous sommes fiers de qui nous sommes et nous continuons à travailler pour faire valoir les valeurs d'inclusion, de respect et de diversité dans un Manitoba bilingue.

Vivent les Métis!

La présidente
de l'Union nationale,
Paulette Duguay
Le 11 novembre 2016

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

LE STATUT DE BIENFAISANCE DE LA SFM RÉSISTE-T-IL À L'EXAMEN?

Une question incontournable pour le comité de refonte de la SFM

Le fait est largement inconnu. La Société franco-manitobaine est un organisme de bienfaisance. Pourtant, elle est vue comme un organisme hautement politique. Son statut actuel limite sérieusement la marge de manœuvre de l'organisme fondé pour revendiquer.

À l'heure où le comité de refonte se penche sur la manière de rendre la SFM plus pertinente, *La Liberté* s'est entretenue avec une avocate experte en fiscalité, organismes de bienfaisance et entreprises à but non lucratif. Forte de son expérience, Me Florence Carey croit que le comité de refonte de la SFM devrait examiner à fond la question.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Me Florence Carey va droit au but : « Fondamentalement, tout tourne autour de deux questions clés : Quel est l'objectif de la SFM? La SFM devrait-t-elle toujours être un organisme de bienfaisance? Ce sont là les questions que devra se poser le comité de refonte. »

Vu sous l'angle juridique, la SFM n'est que le prolongement de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba. Elle est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance depuis le 1er janvier 1967. D'après les données de l'Agence du revenu du Canada (ARC), la SFM est toujours reconnue comme étant du type d'organisme de bienfaisance en éducation.

Me Florence Carey s'interroge sur la pertinence de ce statut :

« La SFM est reconnue par l'ARC comme un organisme de bienfaisance, et du type qui appuie l'éducation et les écoles. Or la SFM se définit comme la voix de la francophonie. Elle se veut le porte-parole de sa communauté, et elle s'adonne à toute une gamme d'activités politiques, ainsi qu'à des activités qui pourraient être perçues comme étant politiques. Est-ce que ce sont les activités d'un organisme de bienfaisance? »

Selon la loi, en tant qu'organisme de bienfaisance, la SFM doit poursuivre essentiellement des fins de bienfaisance et consacrer ses ressources humaines et financières à des activités de bienfaisance qui visent à réaliser ces fins.

Quelles fins? Précision de Me Florence Carey : « Les fins de bienfaisance d'un organismes sont énoncées dans ses statuts constitutifs. »

Sur ce plan, les Statuts de prorogation de la SFM en date du 20 juin 1989, qui sont réputés être ses statuts constitutifs, énoncent :

La Société a pour but de promouvoir le développement et l'épanouissement des valeurs économiques, culturelles et éducatives de la population d'expression française au Manitoba.

Suite à la page 6.



photo : Daniel Bahuaud

Me Florence Carey : « Les personnes chargées de réexaminer la mission, la vision et la structure de la SFM devraient d'abord étudier les statuts constitutifs de la SFM, ainsi que son statut officiel vis-à-vis de l'Agence du revenu du Canada ».

Une question incontournable pour le comité de refonte de la SFM

Suite de la page 5.

Me Florence Carey commente : « Parler de "l'épanouissement des valeurs économiques", c'est s'éloigner de la bienfaisance, généralement parlant. Je serais très surprise si la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence de revenu du Canada accepterait cette formulation précise en 2016. Je doute même qu'elle accorderait à la SFM le statut d'organisme de bienfaisance.

« Quoiqu'il en soit, un organisme de bienfaisance ne peut consacrer que 10 % de ses ressources financières et humaines à des activités politiques. Est-ce le cas pour la SFM? »

L'avocate explique par ailleurs que les activités politiques d'un organisme de bienfaisance doivent être non-partisanes et avoir une visée secondaire à ses activités de bienfaisance.

Au cours des deux dernières années, la SFM a notamment intenté une poursuite juridique contre le gouvernement fédéral, dans le but de changer la définition étroite de la francophonie employée présentement par les instances fédérales, notamment le Conseil du Trésor et Statistique Canada.

La SFM a également protesté contre le changement du statut bilingue du comptoir de Postes Canada à Saint-Norbert. De plus, elle a appuyé l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, qui demande au Fédéral d'exonérer Louis Riel, en fournissant à l'organisme métis les ressources humaines et la documentation nécessaires pour mener à bien cette initiative.

d'organisme de bienfaisance pour avoir milité d'une manière trop politique. »

L'avocate explique toutefois que toute la dimension politique des activités d'un organisme de bienfaisance relève d'une « zone grise ». « Chose certaine, on est bien loin de l'objectif central que l'organisme a officiellement donné à l'ARC : celui d'appuyer l'éducation. Alors le comité de

> **« Si [le comité de refonte] venait à préconiser que la SFM devienne plus militante, [...] je ne vois pas d'avantages à demeurer un organisme de bienfaisance. »**
>
> **- Me Florence Carey**

Pour Me Florence Carey, « l'Agence du revenu du Canada pourrait potentiellement vouloir examiner de plus près ces activités ».

Le site web de l'ARC révèle que la SFM a déclaré à chaque année depuis au moins 2012 qu'elle n'exerce aucune activité politique. (1)

« Des groupes environnementalistes canadiens ont déjà perdu leur statut

refonte de la SFM devrait porter beaucoup d'attention à cette situation. Surtout s'il venait à préconiser que la SFM devienne plus militante. Si c'est le cas, je ne vois pas d'avantages à demeurer un organisme de bienfaisance. La SFM pourrait devenir un organisme à but non lucratif, ce qui potentiellement serait plus approprié. C'est certainement une option qui vaudrait la peine d'être explorée.

« Parce que d'habitude, un organisme de bienfaisance est établi pour poursuivre une fin de bienfaisance. Il prélève des fonds à cette fin et l'ARC lui accorde le droit d'émettre des reçus pour fins d'impôts. Les activités de la SFM tombent un peu plus difficilement dans cette catégorie. La preuve étant qu'en 2015-2016, l'organisme, dont le budget se situe à 2,1 millions $, a émis seulement 4 170 $ en reçus pour fins d'impôts.

L'avocate suggère par ailleurs que « les personnes chargées de réexaminer la mission, la vision et la structure de la SFM devraient d'abord étudier les statuts constitutifs de la SFM, ainsi que son statut officiel vis-à-vis de l'Agence de revenu du Canada. Comme ça, en proposant une quelconque réforme, le comité de refonte aura les données nécessaires pour déterminer si la SFM devrait réviser, ou non, son statut d'organisme de bienfaisance.

« Et s'il y changement à sa mission telle qu'énoncée dans ses statuts constitutifs, la SFM se doit d'écrire à la Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC pour obtenir son approbation avant que le changement soit approuvé par ses membres. »

(1) http://www.cra-arc.gc.ca/chrts-gvng/lstngs/menu-fra.html et inscrire "Société franco manitobaine" dans le champ de recherche.

UNE FONDATION QUI SE DÉMARQUE À L'ÉCHELLE NATIONALE

Charles LaFlèche rêve aux 100 millions $

La Fondation de l'Hôpital de Saint-Boniface est dorénavant reconnue comme l'un des 200 organismes de charité d'excellence au Canada. L'honneur a été accordé par *Image Canada*, le 1er novembre 2016. Pareil hommage fournit l'occasion de faire le point sur le rôle de la Fondation et comment Charles LaFlèche, le PDG de l'organisme depuis six ans, voit son avenir.


Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca

Q uels sont les principaux défis pour un organisme comme la Fondation?

Le plus gros défi, c'est justement qu'il y a tellement de bonnes causes. Il y a environ 85 000 organismes de charité à travers le Canada. C'est beaucoup, alors il faut se distinguer des autres. Notre rôle c'est de bien saisir ce que font nos chercheurs et médecins et livrer cette information aux donateurs potentiels.

Que fait exactement la Fondation pour se démarquer?

Ce qui nous démarque, c'est notre cause. Le lien émotionnel entre le patient et ceux qui donnent les soins motive les gens à être donateurs. On est chanceux d'avoir un endroit assez unique comme le Manitoba et d'avoir un personnel très compétent, qui prend les choses très au sérieux. Les familles de patients le ressentent.



Quels sont les autres points forts de la Fondation?

Nous avons certaines particularités, comme être le centre cardiaque provincial et un centre de recherche unique, dans lequel trois piliers sont importants : le domaine cardio-vasculaire, l'alimentation et les maladies neurodégénératives.

Nous sommes aussi la seule place en Amérique du Nord à avoir combiné une institution fédérale (l'Institut de recherche en santé du Canada), une université (l'Université du Manitoba) et un hôpital. C'est pourquoi, à cause du nombre important de bonnes causes dans notre ville, on pensait aussi que c'était important d'aller au-delà de Winnipeg et du Manitoba.



photo : Barbara Gorrand

Charles LaFlèche, PDG de la Fondation de l'Hôpital de Saint-Boniface.

Vous visez donc un futur à l'échelle nationale, voire internationale, pour la Fondation...

Oui, on vient de créer un lien avec l'Institut de Cardiologie de Montréal. Nous avons aussi mis en place une entente avec une université en Israël (l'Université Ben Gourion du Néguev), ce qui va nous permettre de créer un lien de recherche entre nos deux instituts.

La recherche est un domaine d'activité humaine où la collaboration est primordiale. Les chercheurs ont besoin de communiquer avec les autres du monde dans leur champ de compétence. Et cela se fait naturellement. Nous, ce qu'on peut faire, c'est d'accentuer ces liens et de les renforcer. Cela ouvre aussi des portes pour nous.

Au final, les choses augurent bien pour l'avenir de la Fondation...

On a connu une croissance incroyable. Depuis cinq ans, on a doublé les recettes annuelles, en passant de 6 millions $ par année à 13 millions $. Nos dépôts sont passés de 25 millions $ à près de 60 millions $.

Je suis très fier de nos chercheurs, car on connaît un grand succès au niveau de leur taux de financement. On veut continuer à enregistrer une croissance solide et voir nos dépôts atteindre et dépasser les 100 millions $.

QUI SONT LES 5 MEMBRES DU COMITÉ DE REFONTE DE LA SFM?

CETTE SEMAINE : DIANE LECLERCQ

Toujours le souci de la bonne entente

Vu sous l'angle de la « communauté franco-manitobaine », Diane Leclercq, ex-fonctionnaire fédérale, à la retraite depuis un an, a passé les trente dernières années de sa vie de « l'autre côté de la clôture », pour reprendre son expression. Puisque bon sang canadien-français ne saurait mentir, la voilà à nouveau en position de « redonner à la communauté ».

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

De la puissance des racines canayennes de Diane Leclercq, née Kirouac à La Broquerie en 1958, l'ex-sénatrice libérale Maria Chaput n'en doutait nullement quand elle l'a invitée à se réengager communautairement.

« J'ai beaucoup reçu de ma famille, de ma communauté. Maria m'a approchée avec en tête le futur comité de refonte de la SFM. Elle a suggéré que je m'implique. Au début des années 1980, j'avais participé au CA des Danseurs de la Rivière-Rouge, au comité de direction de l'école préscolaire Les Heures claires. Cette implication bénévole n'a plus été possible quand je suis devenue agent de développement social junior au Secrétariat d'État en 1984. »

La clé dans son titre d'alors c'est l'adjectif « social ». En effet, avant que le Secrétariat d'État ne devienne Patrimoine canadien en 1993, le rôle des fonctionnaires de ce ministère était plus axé sur le développement social. « Dans les années Secrétariat d'État, on aidait carrément les groupes communautaires qui nous sollicitaient à développer, à formuler, à présenter leur demandes de subventions. »

C'est Roger Collet, le directeur régional du Secrétariat d'État, dont elle était la secrétaire de direction depuis 1981, qui l'avait sensibilisée à cette possibilité d'avancement. Ce qui lui a permis de faire toute sa carrière avec surtout le français comme langue de travail.



photo : Bernard Bocquel

Dans son travail comme fonctionnaire fédérale, Diane Leclercq aimait négocier des ententes entre Ottawa et des collectivités, des organisations. « Parce qu'une entente, c'est la création d'un cadre pour une meilleure collaboration entre le gouvernement et des groupes, comme par exemple la communauté franco-manitobaine. »

« J'ai été parmi les premiers étudiants du Collège communautaire de Saint-Boniface. L'abbé Laval Cloutier, qui avait fondé cette école, était venu me recruter. J'ai suivi le programme de secrétaire de direction entre 1976 et 1978. Une fois diplômée, j'ai été embauchée par l'étude Marcoux Bétournay Labossière comme secrétaire juridique. En 1981, j'ai passé un concours fédéral et je suis devenue fonctionnaire. Comme secrétaire de direction, le travail consistait à gérer les horaires du directeur, prendre des procès-verbaux, organiser des consultations, les rencontres avec le personnel, avec la communauté. La confidentialité était toujours très importante. C'était aussi encore avant le temps des ordinateurs…

« En devenant agent de développement social, je suis rentrée dans le système des subventions et des contributions. Une subvention, c'est une remise de fonds sans condition, une contribution implique des conditions. Entre 1986 et 1994, j'ai été responsable au niveau des langues officielles et de la promotion de la femme.

« Des femmes autochtones aussi, qui fonctionnaient différemment. Elles s'organisaient en coalition. Pour compenser le fait qu'elles étaient triplement désavantagées : comme autochtones, comme femmes, comme minoritaires. J'ai appris beaucoup d'elles. Ces femmes avaient le respect des aînés, de la famille, des valeurs de base. Chez les Autochtones, on regarde toujours l'ensemble. Ils voulaient des programmes par et pour les jeunes. »

Après la réorganisation du Secrétariat d'État en Patrimoine canadien, Diane Leclercq est promue agent principal. Entre 1994 et 1998 elle s'occupe en particulier d'identité canadienne et de développement culturel, dans la perspective des langues officielles, des Autochtones et du multiculturalisme. « Je sentais qu'on faisait des choses pour que les communautés se prennent en charge. Puisque les décisions se prenaient au national, il fallait bâtir des dossiers pour faire avancer les affaires. Il s'agissait de recommander du financement, qui se discutait au niveau régional, puis national.

Suite en page 9.

QUI SONT LES 5 MEMBRES DU COMITÉ DE REFONTE DE LA SFM?

CETTE SEMAINE : DIANE LECLERCQ

Suite de la page 8.

« J'aimais négocier des ententes. Le but c'était de trouver une formule gagnante pour toutes les parties. Dans mon travail, les moments forts se produisaient quand on signait des ententes qui étaient le fruit de négociations qui s'échelonnaient sur des années et des années. Je pense à l'ouverture de la radio communautaire Envol 91, à l'inauguration du Centre du patrimoine, ou encore à celle du nouveau théâtre du Cercle Molière.

« L'objectif de Patrimoine canadien c'est d'apporter de l'aide. Par exemple dans le cas de Canadian Parents for French, l'idée est de promouvoir la dualité linguistique en permettant aux anglophones d'apprendre le français.

Pour la communauté franco-manitobaine, le but est de faire en sorte qu'elle ait les institutions qu'il lui faut. Donc il ne s'agit pas juste du maintien de la communauté, mais de s'assurer de son développement et de son épanouissement. Avec cet objectif en tête, mon travail c'était entre autres d'interagir avec des organisations qui avaient comme mandat d'appuyer la minorité de langue officielle.

« J'ai toujours reconnu dans mon travail l'importance d'organismes porte-parole de communautés. C'est un rôle important qu'ils sont appelés à jouer. Ils doivent se concerter avec leurs membres, pour être plus forts auprès des gouvernements. Dans ma carrière, j'ai eu affaire avec plusieurs organismes, au Manitoba, en Saskatchewan, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. J'ai toujours trouvé que la Société franco-manitobaine était reconnue comme un organisme fort par ses pairs au sein de la Fédération des communautés francophones et acadienne.



Archives La Liberté

Mars 2015. Diane Leclercq (à gauche) et Diane Dorge reçoivent le Prix Ronald-Duhamel, qui souligne leur contribution de plus de 30 ans au développement de la communauté franco-manitobaine. Le prix, remis par Caroline Duhamel (à droite) vise à reconnaître des employés œuvrant dans le secteur public ou parapublic au niveau fédéral, provincial ou municipal.

« L'idée même d'une communauté joue un rôle important. Parce qu'il faut que les gens embarquent, il leur faut un contexte. Pour ma part, j'étais jusqu'à un certain point de l'autre côté de la clôture, puisque mon patron, c'était le ou la ministre. C'était là que se trouvait mon engagement. Il faut aussi bien se rendre compte que la bureaucratie, ce n'est pas un milieu facile. Il y a des procédures, des étapes, des murs, c'est très complexe. On essayait de rendre tout ça le moins complexe possible.

« Tout est devenu encore plus difficile après 1999, à cause d'une série de scandales qui impliquaient le ministère des Ressources humaines. Il n'était plus question d'aider les gens à remplir leurs demandes. On a dû s'ajuster. Il fallait plutôt qu'on nous fournisse des preuves. On vérifiait tout, tout. Il fallait surtout ne pas être en conflit d'intérêt. Pour au moins une dizaine d'années, tout est devenu encore plus rigide qu'avant. On n'était plus des agents de développement, on est devenu des agents de programmes. »

Dit en termes de *curriculum vitae*, Diane Leclercq a occupé de février 1999 à octobre 2007 la fonction de « gestionnaire des opérations » en charge notamment de la « gestion des programmes de subventions et de contributions du secteur de l'identité canadienne pour le Manitoba et le Nunavut, qui inclut le multiculturalisme, les affaires autochtones, la Fête du Canada et les langues officielles ». Elle a conclu sa carrière en qualité de « gestionnaire régionale des programmes de langues officielles pour la Région des Prairies et du Nord canadien » entre octobre 2007 et sa retraite l'an dernier.

À l'AGA de la SFM du 13 octobre, Diane Leclercq est celle des neuf candidats au comité de refonte de cinq membres qui a reçu le plus de voix de l'assemblée. La conjointe du Français d'origine Philippe Leclercq n'a aucune idée préconçue sur la nature des recommandations à faire au CA de la SFM. Une chose est cependant certaine, sa conception de la communauté est très inclusive.

« Pour moi, la communauté c'est les francophones de souche, les Métis francophones et les immigrants qui sont ici depuis longtemps. C'est aussi les francophones qui viennent des autres provinces ou territoires canadiens. Ensuite il y a les familles exogames, les jeunes de l'immersion, et les nouveaux arrivants. Il s'agit de chercher les gens qui ont le français en commun. Au fond, on veut que les gens se sentent faire partie de la communauté. En particulier les nouveaux arrivants, pour qu'ils se sentent en mesure de participer pleinement. »

Petit clin d'œil à Jeannine Kirouac

Lorsque Diane Leclercq assure que ses parents étaient « très impliqués dans la communauté », son affirmation peut être prise au pied de la lettre.

La seule fille d'une fratrie de cinq rend volontiers un hommage appuyé à ses parents, Gérard Kirouac et Jeannine, née Laurencelle. « On a baigné dans les organisations francophones. L'importance d'écouter la radio et la télé en français était sans cesse renforcée. C'est simple : je ne connaissais pas les chansons populaires en anglais au temps de mon adolescence. »

À La Broquerie, Jeannine Kirouac a tout particulièrement été en charge des louveteaux. « Ma mère a aussi participé aux débuts du *Papier de Chez-Nous*, le journal de La Broquerie, pour lequel elle a travaillé pendant longtemps. »

Lorsqu'un groupe du village décida en 1981 de réfléchir à lancer une publication en prévision du centenaire de La Broquerie en 1983, Jeannine Kirouac faisait déjà partie du réseau de correspondantes et correspondants de *La Liberté*. Entre 1978 et 1983, jusqu'à son remplacement par Rino Ouellet, Jeannine Kirouac a été la voix de La Brise dans le journal.

En novembre 2001, les responsables du *Papier de Chez-Nous*, après presque 20 ans d'efforts, lançaient un SOS. À cette occasion, Jeannine Kirouac avait déclaré : « J'aime ça, mais j'ai fait mon temps. Il faut des jeunes qui pourraient innover. » À ce moment-là, environ 475 exemplaires du journal communautaire étaient distribués gratuitement.

Le bon exemple de persévérance dans l'engagement de Jeannine Kirouac doit être encore à l'œuvre en 2016, puisque le *Papier de Chez-Nous* continue d'être publié.

UNE COLLECTE DE FONDS POUR LA MÉMOIRE COLLECTIVE

La Société historique veut « aller plus loin »

La Société historique de Saint-Boniface a lancé sa première campagne de financement d'envergure. L'objectif : 1,5 million $. Le but : offrir plus de services et programmes, et sensibiliser davantage le public sur la valeur du patrimoine. Normand Boisvert, le président de la collecte de fonds, s'est entretenu avec *La Liberté* pour expliquer pourquoi cette campagne, entamée le 10 novembre, est « essentielle ».

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Vous devez être extrêmement motivé pour vous engager à présider une aussi importante collecte de fonds...

J'ai notre patrimoine, notre mémoire collective à cœur. En 1985, j'ai été président de la Société historique de Saint-Boniface. Je suis vraiment emballé par cette campagne de financement.

Parce qu'elle est essentielle. La SHSB a étiré ses ressources humaines et monétaires au maximum. Un personnel modeste de quatre employés est à l'œuvre depuis l'ouverture du Centre du patrimoine en 1998. Il fait un travail souvent extraordinaire, compte tenu du fait que de plus en plus de personnes visitent le Centre du patrimoine, pour faire des recherches généalogiques, déposer des fonds d'archives et approfondir leur connaissance du passé.

Mais la Société historique veut aller plus loin. Et pour y arriver, elle doit augmenter sa marge de manœuvre financière. Le fonds de dotation actuel de la SHSB, chez Francofonds, a une valeur de 375 000 $. Imaginez ce qu'on pourrait réaliser en utilisant les intérêts de 1,5 million $, ou encore de 2 millions $. Parce qu'à l'heure actuelle, c'est assez difficile pour la SHSB de financer ses opérations permanentes. Surtout en période d'austérité budgétaire.

La Société historique est-elle en période d'austérité?

Disons plutôt qu'elle n'est pas riche. Les octrois gouvernementaux qu'elle reçoit annuellement ne paient que la moitié de ses dépenses. Et même à ça, chaque année, elle doit soumettre des demandes d'octrois. En santé et en éducation, les subventions sont majorées. Par contre les montants reçus par la Société historique n'ont pas changé en 20 ans. Et la Société historique n'est pas à l'abri des coupures. Ce n'est pas tellement rassurant dans une perspective d'avenir.

Si la Société historique gagne son pari, comment compte-t-elle dépenser l'argent qui sera généré?

Je crois qu'elle se donnera d'abord la permission de rêver, au lieu de tout simplement se maintenir. Beaucoup d'archives déposées au Centre du patrimoine restent à cataloguer, pour qu'elles soient accessibles aux chercheurs et au public. Et puis il faudra voir à la numérisation de plus de documents, pour augmenter leur accessibilité. Surtout en ligne. Et puis on pourrait aussi sensibiliser davantage le public à l'importance de nos archives.

Suite à la page 11.



photo : Daniel Bahuaud

Normand Boisvert : « J'ai notre patrimoine, notre mémoire collective à cœur. En 1985, j'ai été président de la Société historique de Saint-Boniface. Je suis vraiment emballé par cette campagne de financement. »

Suite de la page 10.

Ça veut dire aussi encourager les gens à déposer leurs archives au Centre du Patrimoine…

Absolument. Et pas seulement les archives personnelles ou familiales. Il y a tout un travail qui reste à faire pour encourager les entrepreneurs à déposer leurs documents chez nous. On a déjà un bel exemple avec le dépôt des plans de l'architecte Étienne Gaboury.

Il y a aussi les congrégations religieuses, qui ont contribué au développement du Manitoba depuis l'ère de la colonie de la Rivière-Rouge. Ce qui m'emballe, c'est que la Société historique a le potentiel et le désir de vouloir perpétuer cet héritage.

Quels autres projets pourraient être réalisés si la Société historique se donne la permission de rêver?

Avec un fonds de 1,5 million $, on pourra aussi établir de nouveaux partenariats, possiblement avec les écoles. Les élèves des écoles françaises et d'immersion pourraient connaître davantage l'histoire franco-manitobaine en visitant le Centre du patrimoine. Nous avons une abondance de matériel.

Et on pourrait en obtenir encore plus. Surtout si on arrivait à un arrangement avec Archives Manitoba pour numériser les registres scolaires, qui sont une mine d'informations sur les jeunes qui ont fréquenté les écoles durant l'époque des districts scolaires.

C'est beaucoup demander d'une campagne de financement, non? Même si elle va durer jusqu'au 31 mars.

On ne ramassera pas un tel montant tout de suite. Notre objectif à court terme est de glaner au moins 100 000 $. Ce qui est encourageant, c'est que Francofonds a un programme d'appariement créé avec le soutien de la Province. Pour chaque don de 3 $, Francofonds ajoutera 1 $. Si on réussit à prélever 75 000 $ en dons, 25 000 $ s'ajouteront.

Déposer ses documents en toute sécurité

Gilles Lesage, le directeur de la Société historique de Saint-Boniface, rappelle que les personnes ou les organismes qui déposent leurs archives au Centre du Patrimoine peuvent le faire « en toute confiance ».

« Il y a deux manières qu'une personne peut déposer ses archives : le don et le dépôt à long terme. Si c'est un don, les documents et artéfacts restent ici. Ils ne peuvent plus sortir. Ils sont déposés dans notre voûte, qui est verrouillée. Cette voûte est située au deuxième étage du Centre du patrimoine, qui est également sous clé.

« Si c'est un dépôt à long terme, les archives restent la propriété du déposant. Il peut venir les chercher. Le personnel en est conscient. Dans le cas de la cloche de Batoche, il ne s'agissait même pas d'un dépôt. Son propriétaire, le diocèse de Prince-Albert, avait demandé à l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba d'être gardienne de l'artéfact. L'Union nous a demandé tout simplement de la ranger dans notre voûte lorsque la cloche ne faisait pas la ronde des communautés et des écoles de l'Ouest. La cloche n'a pas été volée d'ici. Quand l'Union venait la chercher, elle prenait la cloche, tout simplement. Comme convenu dans l'entente faite avec l'organisme. »

LE CJP A REPRIS LES DISCUSSIONS AVEC LE COMITÉ DU MONUMENT

Le point sur le projet en l'honneur de Georges Forest

La reprise des contacts entre le Comité du Monument Georges-Forest et le Conseil jeunesse provincial (CJP) incite Henri Marcoux à la confiance. Le président du comité décidé à rendre hommage au célèbre militant de la cause francophone affiche un clair optimisme.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

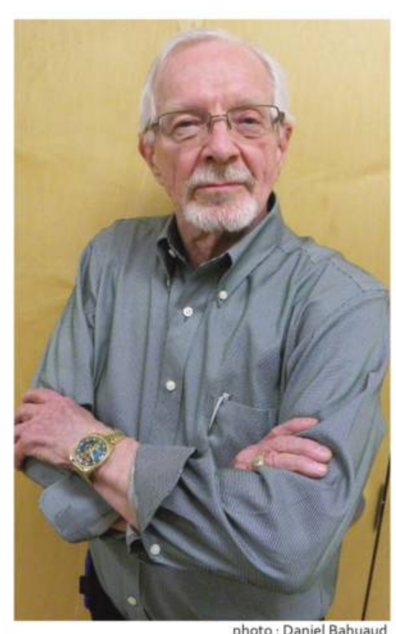
Les relations entre le Comité du Monument Georges-Forest avaient été suspendues durant la période où l'actuel secrétaire du Comité du Monument, Marcien Ferland, poursuivait en diffamation Justin Johnson, alors président du CJP. L'affaire s'étant récemment réglée hors cour, les responsables du Conseil jeunesse ont répondu à l'invitation du Comité du Monument de participer à une rencontre, tenue le 7 novembre.

La directrice générale du Conseil jeunesse provincial, Roxane Dupuis, rappelle que « beaucoup de jeunes voient Georges Forest comme un héros, digne d'être honoré par un monument ».

« L'importance du projet est reconnue par le CJP depuis novembre 2013. La rencontre a été une opportunité d'être renseigné sur les différentes démarches entreprises par le Comité du Monument. À notre réunion du CA le 27 novembre, nous déterminerons quel rôle le CJP peut jouer. Comme par exemple : *Allons-nous participer à part égale au Comité du Monument?* La nature et l'étendue de l'engagement du CJP seront examinées en détails. »

Outre Roxane Dupuis, le CJP était représenté par son président, Derrek Bentley, Émilie Morier-Roy et Ariane Freynet-Gagné. Du côté du Comité du Monument, cinq personnes étaient présentes : Henri Marcoux, Marcien Ferland, Jacques Rollier, Caroline Duhamel et Gisèle Grégoire.

Henri Marcoux estime qu'un « lien » a été formé avec les jeunes du CJP. « Je n'ai plus senti d'amertume. Tout au contraire, il régnait un bel esprit collaboratif. L'atmosphère était tellement cordiale qu'on est franchement encouragé. Parce que c'est si important d'impliquer la jeunesse dans notre projet. »


photo : Daniel Bahuaud
Henri Marcoux est à nouveau un président du Comité du Monument Georges-Forest heureux.

Le président du Comité du Monument depuis mars 2015 a voulu rappeler que l'effort entrepris est « un projet communautaire, pas un projet de famille. On ne s'attend pas à pouvoir obtenir l'unanimité. On s'attend même à des opinions divergentes, y compris peut-être même de la part de la famille Forest. L'essentiel pour nous est que Georges Forest soit honoré de la meilleure des manières possibles. »

LA LIBERTÉ | WWW.LA-LIBERTE.MB.CA | 16 AU 22 NOVEMBRE 2016



Centre du patrimoine

Au Salon Empire



UN PRÉSIDENT DE CAMPAGNE À LA HAUTEUR!

Normand Boisvert est un rassembleur, un initiateur de grands projets qui a su, à maintes reprises, contribuer au développement de la francophonie manitobaine. Par exemple, son influence exercée avec doigté et son travail inlassable en tant que directeur général de la Division scolaire de la rivière Seine ont mené à l'ouverture de l'école française Noël-Ritchot à Saint-Norbert en 1977, une véritable prouesse!


Normand Boisvert


Gilbert Savard

Le président du Comité de développement et de marketing de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB), M. Gilbert Savard, se dit honoré de compter sur la passion et la grande disponibilité de M. Boisvert dans le cadre de la campagne de financement 2016-2017 :

« La campagne est entre de bonnes mains. Normand est un ancien président de notre conseil d'administration, un bénévole dédié, un généreux donateur et un habitué des archives qui a récemment fait paraître *Écoles à caractère francophone au Manitoba depuis 1818, un répertoire*. »

Au cours de ses recherches, M. Boisvert a constaté lui-même la forte croissance au Centre du patrimoine : acquisition de fonds d'archives, expositions, demandes de recherche et de généalogie. Il affirme avec conviction :

« Je suis fier de prêter ma voix à la campagne du Centre du patrimoine. À la mi-octobre 2016, son fonds de dotation détenu par Francofonds se chiffrait à 375 000 $. Le Centre reçoit déjà un précieux appui de ses donateurs et donatrices. Mais, je me permets de rêver à un Fonds Centre du patrimoine de 1,5 M $, un actif qui donnerait une source de financement continue au Centre pour soutenir sa croissance et assurer la pérennité de ses services. »

« En tant que président de la campagne 2016-2017, je vous invite donc à faire un don au Fonds Centre du patrimoine. Le moment est propice, car vous avez la possibilité de multiplier l'effet de votre don. Votre générosité, épaulée par le *Fonds de la francophonie du Manitoba* de Francofonds, un fonds d'appariement créé avec le soutien du gouvernement du Manitoba, nous permettra d'atteindre notre cible de 100 000 $ pour l'année 2016–2017. Tant que ces fonds de jumelage seront disponibles, Francofonds amplifiera l'impact de votre contribution en ajoutant un dollar (1 $) pour chaque don de trois dollars (3 $) que vous ferez au Fonds Centre du patrimoine. La SHSB remercie chaleureusement Francofonds et la Province de l'appuyer d'une façon aussi concrète. »

TÉMOINS DE LA GRANDE GUERRE, EXPOSITION INAUGURÉE LE 10 NOVEMBRE AU SALON EMPIRE

Plus d'un siècle après le déclenchement de la Première Guerre mondiale, nous vous proposons l'exposition *Témoins de la Grande Guerre* qui remémore la participation des francophones du Manitoba à ce conflit sanglant et meurtrier.

« La préparation de cette exposition s'est révélée à la fois poignante et émouvante, avoue la commissaire, Annie Langlois. Que montrer, que laisser de côté, quand il est question de la vie de soldats qui ont connu un enfer dont plusieurs ne sont pas revenus? Comment exprimer la douleur d'une mère, d'une famille déchirée, vivant dans l'angoisse quotidienne, dans l'attente d'une lettre porteuse d'horreurs, mais aussi de la nouvelle d'un fils toujours vivant? »

Cette exposition, rendue possible grâce à l'appui financier de la province du Manitoba et du Fonds Centre du patrimoine détenu par Francofonds, vous propose des pistes de recherche que les archives numérisées facilitent grandement, une commémoration d'un passé dont il ne faut taire la mémoire, malgré les années qui nous en séparent.


Annie Langlois

LES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA RÉUSSITE DU CENTRE DU PATRIMOINE


Joël Ruest
Lucille Bazin

Comment un personnel de quatre personnes arrive-t-il à gérer toutes les facettes du Centre du patrimoine, par exemple accueillir les visiteurs, répondre aux demandes constantes des chercheurs, recevoir et traiter les nouvelles acquisitions? Selon le président du Conseil d'administration de la SHSB, M. Michel Lagacé, ce personnel dévoué, ingénieux et souple réussit en s'appuyant sur une quarantaine de bénévoles qui se démarquent par leurs multiples compétences et talents, mais avant tout par leur passion pour l'histoire.

Entre autres, il partage : « Je suis toujours reconnaissant de l'engagement des membres du Conseil et des bénévoles qui appuient la SHSB. Leur amour du patrimoine, leurs compétences et la diversité de leurs points de vue sont d'une valeur inestimable. »

En juin 2016, le Conseil accueillait deux nouveaux membres, Mme Lucille Bazin et M. Joël Ruest. Mme Bazin affirme que les archives et tous leurs aspects la fascinent depuis toujours. Bénévole de longue date au Centre, elle a récemment contribué aux recherches sur la participation des francophones manitobains à la Première Guerre mondiale. Pour sa part, M. Ruest est éducateur en histoire et en sciences humaines. Il souhaite éveiller l'intérêt de ses pairs et de leurs élèves dans l'histoire du Manitoba français et veiller à ce que les ressources du Centre leur soient facilement accessibles. Tous deux soulignent que c'est en fouillant dans le passé qu'on façonne notre avenir.

COLLOQUE ET FORUM COMMUNAUTAIRE À L'OCCASION DU 70E ANNIVERSAIRE DE CKSB



Les 26 et 27 mai 2016, le Département de français, d'espagnol et d'italien de l'Université du Manitoba marquait le 70e anniversaire de la mise sur pied de CKSB (1946-2016) en mettant sur pied un colloque et un forum communautaire en collaboration avec la SHSB et Radio-Canada.

Dans la préparation du colloque, Dominique Laporte, professeur agrégé, et ses étudiantes, Michelle Keller et Kimvy Ngo, ont consulté les archives de Radio-Canada au Centre du patrimoine ainsi que les fichiers sonores de CKSB. Les archivistes Julie Reid et Diane Boyd, respectivement du Centre et de CKSB, ont facilité leur travail.

Une subvention du Fonds Radio Saint-Boniface détenu par Francofonds a permis d'assurer la venue de Denise Robillard, professeure à l'Université d'Ottawa et auteure de la biographie de Maurice Baudoux publiée en 2009, qui a prononcé une conférence : *La stratégie de Maurice Baudoux pour obtenir la radio française dans l'Ouest*. C'est grâce à la ténacité et à l'ingéniosité du futur évêque et de bien d'autres gens de sa trempe que CKSB a vu le jour malgré la résistance de plusieurs.



DE FOLLE AVOINE EN 1979 À LA CODIRECTION DE LA CHORALE BLÉS AU VENT EN 2016!

En 2013, le Centre du patrimoine a reçu 32 boites de documents, d'enregistrements, de photos et d'affiches liées aux carrières musicales remarquables de la famille Campagne originaire de Willow Bunch en Saskatchewan. Mme Aline Campagne, directrice administrative du Cercle Molière de 2006 à 2015, fait le tri de ces précieux documents. Décidément, elle est bien placée pour rappeler les faits saillants et reconnaitre les gens dans les photos. Entre autres, nous nous rappelons qu'elle a évolué avec Folle Avoine.

En évoquant son père, l'instigateur de la carrière collective et solo des membres de la famille Campagne, Aline met l'accent sur la philosophie qui l'inspirait : « Mon père disait souvent qu'il chantait pour *mettre du beau* dans le monde. Tous les membres de la famille ont pris à cœur cette philosophie, choisissant, tour à tour, de se consacrer à la musique comme carrière ou soupape pour leurs énergies créatrices. » Aujourd'hui, Aline codirige la chorale des Blés au Vent.

La famille Campagne a fait sa renommée dans le pays entier et se distingue encore en musique. Entre autres, elle tient depuis dix ans un festival de musique annuel dans son village natal. Pour en apprendre plus, consultez le Carnet (http://shsb.mb.ca/carnet).


Aline Campagne

POINT EN COMMUN : UNE PASSION POUR LA GÉNÉALOGIE


Professeur Russell Fayant et le groupe SUNTEP

M. Jean-Pierre Noël adore retrouver les liens entre parents afin de construire un arbre généalogique. « La généalogie est une passion qui a toujours mijoté au plus profond de mon être, » raconte-t-il. Depuis trois ans, la généalogiste certifiée du Centre du patrimoine, Janet LaFrance, peut compter sur son travail bénévole au moins un jour par semaine. Elle affirme : « M. Noël est tenace, méticuleux et patient. Son appui me permet de me concentrer sur les demandes de généalogie de la part de Métis. De plus, il aide les chercheurs indépendants à naviguer dans les ressources du Centre et nous aide à accueillir des groupes comme celui de la Saskatchewan, Urban Native Teacher Education Program (SUNTEP), qui se rend à Winnipeg depuis plus de 10 ans pour effectuer des recherches généalogiques et visiter des sites importants dans l'histoire des Métis.

Selon le professeur Russell Fayant qui faisait justement sa visite annuelle au Centre du patrimoine le 6 octobre 2016 avec son groupe de SUNTEP : « Un des points culminants de notre visite est toujours le Centre du patrimoine et ses dossiers généalogiques de grande valeur sur les Métis. À mesure que les Métis affirment leurs droits ancestraux, la vérification de leur héritage gagne énormément d'importance. Plus particulièrement, lorsque nos étudiantes et étudiants sont exposés à la généalogie, ils acquièrent une compréhension multidimensionnelle de la vie de leurs ancêtres et des contributions de ces derniers à la société.

Enfin, la collection de dossiers généalogiques sur les Métis et la qualité du service attentionné du personnel connaissant du Centre sont incomparables. »

Pour tout savoir sur les activités du Centre du patrimoine et de la SHSB, explorez notre site Web à **www.shsb.mb.ca**.

Et rappelez-vous de visiter notre page Facebook!


Janet LaFrance et Jean-Pierre Noël

Oui! Je veux faire grandir **le Fonds Centre du patrimoine.**

Pour faire votre don et profiter du Fonds de la francophonie du Manitoba, veuillez demander un formulaire à Monique Gravel au (204) 233-4888 ou à l'adresse **shsb@shsb.mb.ca.** Ou encore, si vous le préférez, cliquez sur *Donner pour durer* au bas de la page d'accueil de notre site Web : **http://shsb.mb.ca**.





Conception graphique : La Liberté Communication | Photos : Lorne Coulson | Rédaction : Gisèle Barnabé et collaborateurs | Centre du patrimoine, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H OG7

CULTUREL

UNE GRANDE PREMIÈRE À WINNIPEG

« C'est comme pénétrer l'esprit d'un artiste »

L'artiste Nereo II et la société Bit Space Development proposent une expérience unique en matière de réalité virtuelle. Vendredi 18 novembre, le public pourra découvrir le processus créatif de l'artiste en temps réel.


Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

Il avait déjà ébloui le public de l'Orchestre symphonique de Winnipeg le 18 octobre dernier en créant une œuvre renversante sur scène (1). Il s'apprête à rééditer l'exploit, à cette différence près que cette fois, lui-même s'aventure en terre inconnue.

Nereo II n'en est pas à une expérimentation près.

Depuis le temps qu'il agite la scène culturelle locale, cet artiste protéiforme a prouvé son talent à travers la poésie, le graffiti, la danse, la photo, la peinture, la vidéo. Une frénésie, comme pour mieux rattraper le temps perdu. « J'ai fait des études tournées vers le design et je suis parti travailler à Vancouver. Mais au bout de 6 mois j'ai appelé mes parents pour leur dire : *J'arrête tout pour devenir poète.* Ils ont un peu paniqué, » se remémore en souriant ce natif de Winnipeg, d'origine philippine.

Huit ans plus tard, le succès est au rendez-vous, la légitimité de Nereo II n'est plus à faire, et ses parents sont rassurés. L'artiste, lui, continue de se réinventer. Ainsi vendredi (voir encadré), il s'aventure sur le terrain de la réalité virtuelle. Grâce à une collaboration technologique mise au point par la société Bit Space Development, installée à Winnipeg depuis une paire d'années, Nereo II va chausser des lunettes et peindre en direct.

Jusque là, rien que de très banal. La nouveauté, c'est que le public pourra suivre le processus créatif en même temps, par le truchement d'un ordinateur.

« Quand on m'a proposé cette collaboration, j'étais un peu inquiet. Je ne savais pas trop à quoi m'attendre, je me demandais si cette peinture virtuelle allait prendre le pas sur la peinture traditionnelle. Mais j'ai toujours gardé l'esprit ouvert. Et quand j'ai essayé le dispositif pour la première fois, ça m'a bluffé. C'est comme si un nouveau monde s'offrait à moi! »



photo : Gracieuseté Culture Card
Nereo II lors de l'essai des lunettes connectées chez Bit Space Development.

Un monde que son épouse, la Winnipégoise Niki Trosky, entrepreneure créative et fondatrice de la société *Love Life Productions*, a été la première à découvrir. « Pour la première fois, j'ai pu entrer dans la tête de mon mari, évoluer dans sa peinture et comprendre son procédé créatif! C'était incroyable. C'est comme pénétrer l'esprit d'un artiste. C'est un peu révolutionnaire, car en projetant ce que voit l'artiste on sort la réalité virtuelle de son isolement. En mettant les lunettes 3D, on s'enferme, on se coupe du monde. Or là, on crée une nouvelle ouverture. Une passerelle entre l'art et la technologie. »

Comme des pionniers d'une ère nouvelle.

(1) Nereo II a récemment collaboré à la création de la *Symphonie fantastique* revisitée par Simon Miron en peignant un tableau sur scène pendant l'interprétation de l'œuvre, qui s'est révélé être, une fois le tableau retourné, un portrait de Berlioz.

Les créatifs sont à la fête

C'est vendredi 18 novembre au café Forth (171 avenue McDermot) que Nereo II et Bit Spaces Development dévoileront au public cette technologie expérimentale. Un évènement qui se déroulera dans le cadre de l'anniversaire du Hub, un réseau créé par l'organisation Culture Card il y a un an afin de donner à voir la richesse culturelle de Winnipeg. Chaque mois, le Hub permet à des auteurs, artistes, créateurs de mode, musiciens ou performers de se produire devant un public de plusieurs centaines de personnes.

Cette fois-ci, le clou du spectacle sera donc cette rencontre entre l'art et la technologie. Le fondateur et PDG de l'entreprise spécialisée dans le développement de programmes de réalité virtuelle et de réalité augmentée, Daniel Blair, en dévoile les grandes lignes. « Pour ce projet spécifique, nous utiliserons un logiciel fourni par Google afin que le public voie par projection ce que peindra Nereo II. Notre société est principalement investie dans le développement de jeux éducatifs, et nous travaillons beaucoup dans les domaines de la construction ou encore des énergies renouvelables. » Récemment, Bit Spaces Development s'est illustrée, avec les créatifs de Zenfri, en développant l'application de réalité augmentée qui a enchanté le public du 25e festival Cinémental.

LE CERCLE MOLIÈRE S'OUVRE À UN DUO ACADIEN

Sortir de notre petit cocon

Après une première production locale, *Et que ça saute!*, le Cercle Molière laisse place à une pièce qui vient de l'Acadie pour continuer sa saison 2016-2017. Christian Essiambre, Pierre-Guy Blanchard et Philippe Soldevila ont crée ensemble *Le long voyage de Pierre-Guy B.*, une pièce à dimension autobiographique. (1)

Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca



photo : Morgane Lemée

Geneviève Pelletier, directrice artistique et générale du Cercle Molière, est impatiente et fière de présenter *Le long voyage de Pierre-Guy B.*

Jusqu'où peut-on faire ressentir les émotions au public? C'est la question que se pose toujours Geneviève Pelletier avant de choisir chaque pièce du Cercle Molière. La directrice artistique et générale du Cercle Molière attend beaucoup de la prochaine pièce de la saison. « Je suis allée voir *Les trois exils de Christian E.* à Saskatoon, et j'ai tout de suite été séduite par la parole franche, honnête et sympathique, qui nous pousse à affronter ces questions que l'on se pose tous sur notre vie. »

Le long voyage de Pierre-Guy B. est une création acadienne. Le fait d'accueillir des pièces de l'extérieur n'est pas obligatoire pour un théâtre, mais essentiel selon la directrice artistique franco-manitobaine. « Je trouve que c'est excitant d'accueillir des gens d'ailleurs. C'est positif de voir différentes façons de raconter des histoires, avec des personnes venant d'un milieu culturel différent. On a besoin de sortir de notre petit cocon. Je pense que cela peut aussi inspirer. »

Accueillir une pièce dans un théâtre est un processus différent que la collaboration. Dans ce cas, le Cercle Molière ne fait qu'acheter le spectacle. La troupe n'a pas de connexion à la production, ni à la création. Le nombre de pièces accueillies dépend des saisons, c'est une question de choix et de ce qui plait. Pour Geneviève Pelletier, c'est une façon de bâtir des ponts. « Le Cercle Molière était un théâtre plus de répertoire il y a encore quelques années. J'aimerais que le théâtre avance dans une voie de création et que l'on écoute parler d'ailleurs. On doit se poser aussi des questions par rapport à qui nous sommes après 91 années d'existence. Comment pouvons-nous faire pour que les gens se sentent interpelés? »

Accueillir *Le long voyage de Pierre-Guy B.* rentre dans la thématique de la saison 2016-2017 du Cercle Molière. D'abord, comment prendre une idée que l'on a? Et comment la faire fructifier dans un lieu où l'art et la conversation se rencontrent? C'est dans une atmosphère de partage et de découverte que Geneviève Pelletier considère l'accueil comme une chance pour le théâtre. Cela permet pour des artistes d'ailleurs de découvrir et de s'imprégner de la culture franco-manitobaine. « Accueillir Christian Essiambre et Pierre-Guy Blanchard, c'est les insérer dans notre milieu et les considérer franco-manitobains d'adoption durant trois semaines. Des liens forts sont créés avec le Cercle Molière, avec Saint-Boniface, avec Winnipeg, avec les gens. »

Les artistes acadiens représenteront leur pièce 14 soirs au Cercle Molière, et durant 2 matinées scolaires. Le Cercle Molière est le théâtre hors Québec qui permet le plus de représentations par pièce. « De plus, il y a une visibilité de notre théâtre à l'échelle nationale. En accueillant l'autre, nos pratiques et notre travail s'exportent aussi dans d'autres régions. »

Christian Essiambre est comédien, conteur ou bien acrobate. Il est au centre de ce tryptique acadien, qui a commencé avec un premier volet en 2012, *Les trois exils de Christian E.* Durant ce spectacle solo biographique, l'artiste multidisciplinaire dévoile ses peurs, ses sentiments, ses convictions. Pour la suite, l'idée est d'ajouter un personnage à l'imaginaire de Christian E. – dans ce cas, Pierre-Guy Blanchard. Les deux Acadiens sont amis de longue date. Ils ont commencé à travailler sur ce projet en 2012. L'un est comédien, l'autre musicien. Cette histoire aborde comment ces deux perceptions du monde, qui sont parfois opposées, s'affrontent et s'entrechoquent.

(1) *Le long voyage de Pierre-Guy B.* sera présenté au Cercle Molière du 17 novembre au 3 décembre 2016. Plus d'information sur les tarifs sur : www.cerclemoliere.com

Sudoku

PROBLÈME N° 529

		5		6	1		3	4
	6		5	3		1		8
4	3			2			7	
			8					9
9	2	7						5
6				9			4	
			1	4		6		3
		6	3			4	5	2
					5			7

RÉPONSE DU N° 528

1	9	3	4	2	7	5	6	8
4	2	8	3	5	6	9	1	7
7	5	6	1	9	8	3	2	4
3	8	4	7	6	5	2	9	1
6	1	9	2	8	3	7	4	5
2	7	5	9	4	1	8	3	6
9	6	1	8	7	2	4	5	3
8	3	2	5	1	4	6	7	9
5	4	7	6	3	9	1	8	2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

La Brise de sa jeunesse a repris vie



Une partie du groupe qui a participé le 9 novembre au lancement du livre de Jean-Marie Taillefer à la bibliothèque Gabrielle-Roy du Manoir de la Cathédrale à Saint-Boniface. Assis, de gauche à droite : Florence Robert, Thérèse Arnal, Paul Taillefer, Gérard Gagnon, l'auteur livre en main, Guy Taillefer. Debout : Laurette Sarrasin, Lina Laurencelle, Claude Taillefer, David Taillefer, Alfred Laurencelle, Yvonne Laurencelle, Stéphane Taillefer, Claudette Taillefer, Dolorès Lepage, Albert Lepage, Raymond Boily, Lynne Taillefer, Gilles Taillefer.

Ils étaient une bonne quarantaine de parents et d'amis de Jean-Marie Taillefer à lui faire l'hommage d'assister au lancement de son premier livre, un roman publié aux Éditions des Plaines, intitulé *Mes années de jeunesse*.

Amoureux de La Broquerie, son village natal, l'ancien enseignant et fonctionnaire à la retraite du ministère de l'Éducation du Manitoba s'est lancé dans la forme romanesque par désir de faire revivre la jeunesse d'un *baby-boomer* qui grandit dans un village canadien-français durant les années 1950.

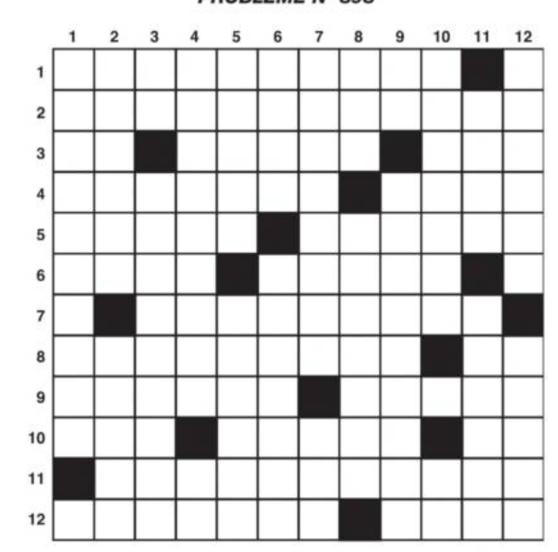
L'auteur, spécialiste de l'éducation en français au Manitoba (il est titulaire d'un doctorat en histoire) a volontiers mis de côté les méthodes scientifiques pour s'accorder la liberté entière de raconter une époque, aujourd'hui totalement révolue. Jean-Marie Taillefer a cherché à s'approcher de vérités humaines par petites touches, en racontant des anecdotes, des scènes de la vie quotidiennes où l'humour n'est jamais bien loin.

« Dans le livre, La Brise est un des personnages importants. C'est un village franco-manitobain typique de l'époque du narrateur, un jeune garçon qui me représente. Les autres personnages qu'on retrouve sont fictifs, mais eux aussi représentent des gens de ma tendre enfance. Ils sont grossis, raccourcis parfois, ils sont placés dans des situations qui sont parfois tirées d'expériences personnelles, parfois qui m'ont été racontées par d'autres. Le narrateur les a parfois embellies, et souvent écourtées! »

B. B.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 898



HORIZONTALEMENT

1- Relatif au miroir.
2- Fonction de pénitencier.
3- Conjonction. – Volcan du Pérou. – Matière visqueuse.
4- Revêtis une paroi en sous-sol contre les eaux. – Centrale nucléaire de Belgique.
5- Accord. – Petite pièce pour deux voix.
6- Debout. – Fruit du cormier.
7- Ceux qui utilisent l'argot.
8- Quantité constante ajoutée à la valeur d'une variable à chaque exécution d'une instruction d'un programme. – Doublée.
9- Éliminent. – Air, ciel.
10- Point cardinal. – Passer sous silence. – Soldat de l'armée américaine.
11- Qui sont d'une vivacité pétillante et gaie.
12- Retirés d'un silo. – Imbécile.

VERTICALEMENT

1- Plante herbacée à fleurs violettes.
2- Fume du tabac. – Panier conique.
3- Personnel. – Dispositions à se mettre en colère.
4- Sabre oriental. – Gamme.
5- Qui rend service. – Complaisant, aimable.
6- Fit tort à quelqu'un. – Qui appartient au comte.
7- Remède contre un mal moral. – Personnel.
8- Dans le temps présent. – Fera une miction.
9- Gamme. – Révoquent.
10- Chicaner sur des riens. – Possessif.
11- Hameau. – Faire partie d'un tribunal.
12- Petite meule provisoire de foin. – Donne les couleurs de l'arc-en-ciel.

RÉPONSES DU N° 897

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	R	M	I	C	U	L	A	I	R	E
2	E	P	E	I	R	E	■	O	I	R	O	N
3	S	O	C	■	A	P	E	U	R	E	■	N
4	P	U	I	S	S	A	N	T	E	■	A	S
5	E	S	T	A	■	G	A	R	L	I	N	■
6	R	E	■	Q	U	E	R	E	L	L	A	S
7	T	R	O	U	S	■	C	■	E	I	R	E
8	I	■	R	A	U	C	H	A	■	E	■	M
9	L	O	T	■	R	U	I	N	E	N	T	■
10	I	R	I	S	E	R	E	N	T	■	E	T
11	O	B	E	I	■	A	S	A	N	A	■	H
12	N	E	S	S	O	S	■	L	A	U	R	E

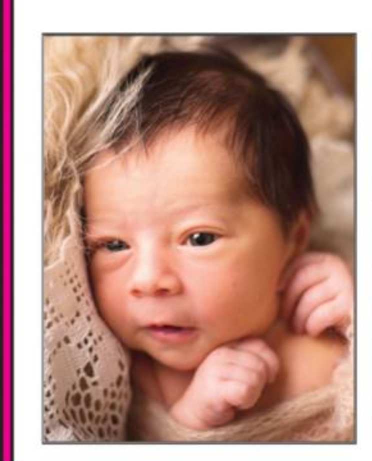
La contribution des Métis canadiens-français reconnue par Greg Selinger



photo : Gracieuseté Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba

Un moment remarquable dans l'histoire de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba a eu lieu le 7 novembre au Palais législatif lorsque le député de Saint-Boniface a pris la parole en Chambre pour saluer le travail de la plus ancienne société métisse au Canada, fondée en 1887 avec la volonté quasi utopique à ce temps-là de réhabiliter la mémoire de Louis Riel. « Dans cette ère de vérité et de réconcialiation, nous devons reconnaître la grande détermination et la résilience de ses membres, malgré une discrimination systémique, » a notamment déclaré Greg Selinger. Sur la photo, de gauche à droite : Paulette Duguay, présidente de l'Union nationale métisse, Greg Selinger, France Lemay Sibilleau, Guy Savoie et Daniel Vandal, député fédéral de Saint-Boniface/Saint-Vital.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle **Leina Audrey** Bissonnette. Je suis née le 6 octobre 2016 à l'Hôpital Saint-Boniface.

Mes parents, Irina et Jordan Bissonnette, sont très heureux d'annoncer ma naissance. J'aime écouter de la musique, regarder mon papa jouer de la guitare et m'endormir au son de ma maman qui chante des berceuses.

Mes grands-parents sont Nicole et René Bissonnette de Saint-Jean-Baptiste et Lucinda Linares de Montréal. Ils sont déjà si fiers de moi!

SPORT

LA PASSION DE CLAIRE ET D'ÉLISE PAETKAU POUR LE SKI DE FOND

Le sport fait pour l'amour de l'hiver

Le beau temps – record – accordé par Dame Nature en novembre a sans doute fait le bonheur de la plupart des Manitobains. Parmi les exceptions figurent Claire et Élise Paetkau. Les sœurs passionnées de ski de fond vivent leur déception en attendant avec impatience les premières neiges.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le samedi 12 novembre, une scène inhabituelle se joue au King's Park à Fort Garry. Un groupe de jeunes s'entraîne avec des bâtons de ski de fond, mais il n'y a pas de neige.

Claire Paetkau, qui entraîne les athlètes pour le Club de ski et de biathlon Red River Nordic, assure qu'il n'y a rien de bien mystérieux à cette activité.

« Plusieurs de nos classes s'entraînent avec des bâtons de skis, ou encore avec des skis à roulettes. C'est une manière de pratiquer sa technique en attendant la neige. On a tous hâte. Je pratique le ski de fond depuis que j'ai trois ou quatre ans. Aujourd'hui, à 22 ans, je ne peux toujours pas imaginer une fin novembre sans neige. Il fait vraiment trop chaud. S'asseoir sur son perron sans manteau, en novembre, franchement! »



photo : Daniel Bahuaud

Claire Paetkau : « Le ski de fond est un sport inclusif. Tu peux participer à des compétitions, ou faire une randonnées de plaisir en famille. »

Élise Paetkau a 25 ans. L'athlète a participé à plusieurs compétitions nationales. Elle aussi est entraîneuse pour le Club Red River Nordic. Elle partage le même niveau d'engouement pour le ski de fond que sa sœur cadette.

« Ça se comprend. On a toutes deux eu la piqûre de nos parents, Larry Paetkau et Lyne Courtemanche. À Thompson, où ils ont habité, ils ont fait beaucoup de ski. Ils étaient membres du club de ski de la Société des naturalistes du Manitoba. Quand ils ont déménagé à Winnipeg, ils ont voulu continuer à pratiquer leur sport préféré. Pendant dix ans, mon père a organisé les compétitions de ski de fond au Manitoba. Ce qui l'a amené à entraîner des jeunes. »

Dès un bas âge, les filles ont intégré les Jack Rabbit, l'équipe de ski des débutants du Club Red River Nordic. Ont suivi les équipes Track Attack, Sidewinders, et l'équipe de course junior. Ensuite encore des équipes pour adultes.

Élise Paetkau a participé aux compétitions manitobaines et nationales jusqu'à l'âge de 19 ans. « Tous les athlètes que j'entraîne font partie de l'équipe de ski de haute performance du Manitoba. J'ai même suivi le *Learning to Compete*, un programme pour entraîneurs qui forment des athlètes de 14 à 18 ans. C'est l'âge où ils commencent à faire du ski compétitif plus sérieux. »

Claire Paetkau rappelle toutefois qu'au Club Red River Nordic, « existe l'option de faire du ski de fond pour le simple plaisir du sport ».

« C'est la grande beauté du ski de fond. J'ai pratiqué du ski compétitif jusqu'à l'âge de 17 ans. Même sans enjeu, c'est une belle activité d'hiver pour une famille. Une randonnée de plaisir à Winnipeg, dans les parcs ou les terrains de golf, c'est très agréable. Et à la campagne aussi, sur des pistes qui permettent d'explorer et découvrir le Manitoba.

« Et ce que j'aime encore plus, c'est que ce sport est inclusif, accessible à tous. J'entraîne des personnes aveugles qui pratiquent le ski para-nordique. C'est vraiment le fun. Je sers de guide, en expliquant que la piste va monter, descendre ou tourner. J'indique aussi si c'est plus glissant ou, bien sûr, quand il y a un arbre. C'est un bel exercice de communication. Il faut établir une bonne relation avec l'athlète. »

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca



RESSOURCES WEB

La DSFM propose ci-dessous une liste de ressources Web non exhaustive. Ces ressources ont été répertoriées à titre de service pour les familles des élèves de nos écoles de langue française et les lecteurs de ces pages.

PETITE ENFANCE
Promouvoir les Centres de la petite enfance et de la famille
www.desledebut.ca

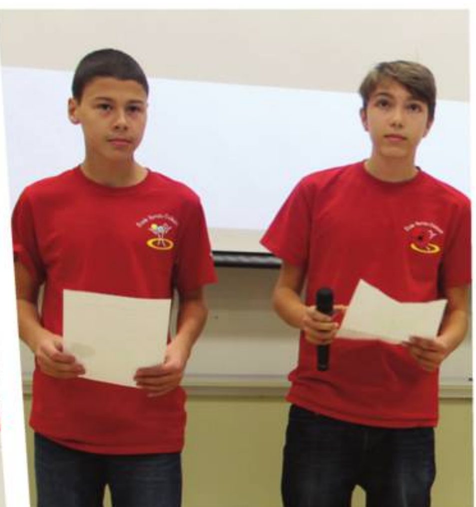
ÉDUCATION
Plan stratégique sur l'éducation en langue française
www.pself.ca

SANTÉ
www.canadiensensante.gc.ca/ et **www.wrha.mb.ca/healthinfo/healthlinks/index-f.php**

Élèves et militaires se rassemblent pour se souvenir

Célébration – Histoire – Symbole







L'École Roméo-Dallaire a invité élèves, enseignants, parents et membres des Forces canadiennes à sa cérémonie du Jour du Souvenir. Le lieutenant-colonel Geneviève Lehoux a expliqué l'origine et la signification du Jour du Souvenir. Puis le capitaine Richard Sellwood a introduit et conclu la minute de silence à la trompette. Dans l'audience se tenaient également le directeur de l'école et lieutenant-colonel (retraité) Bernard DesAutels, et le général (retraité) Eldren Thuen.





École communautaire et citoyenne

Mener des projets de justice sociale dans les écoles présente de grands avantages comme la mobilisation des élèves et l'exposition à de nouvelles idées. De tels projets permettent aussi de sensibiliser les élèves sur les thèmes comme l'inégalité, le racisme et la diversité. " Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde." - Mahatma Gandhi

Célébrons nos succès!



Harmonie du Collège Louis-Riel.

« Bravo aux élèves de la 10e à la 12e année du cours d'harmonie du Collège Louis-Riel pour leur excellente prestation musicale lors de la cérémonie du jour du Souvenir. »

Les terminales de Périgueux accueillies chez les 12e année de La Broquerie

Échange – International – Culturel



Roch Tetrault et Cloé Martel, de l'École Saint-Joachim et Mélanie Julien et Jennifer Saurette de la MFR de Périgueux profitent des derniers moments ensemble.

Le partenariat de longue date entre la DSFM et les Maisons Familiales Rurales (MFR) de France a permis à 15 lycéennes françaises de venir découvrir le Canada. Après avoir visité les grandes attractions de Montréal pendant deux jours, les terminales (12e année) de la classe du baccalauréat professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) de la MFR de Périgueux (France) sont arrivées au Manitoba.

> « Les gens d'ici sont vraiment très accueillants. On se sent bien au Manitoba. »
> Jennifer Sarrotte, Terminale SAPAT à la MFR de Périgueux

Depuis 7 ans, l'École Saint-Joachim reçoit des élèves de la MFR de Périgueux. En échange, des élèves de La Broquerie auront l'occasion de partir en Dordogne (France), dans les familles des jeunes qu'ils ont accueillis. Olivier Pourteyron, l'un des formateurs de la MFR de Périgueux, a accompagné les terminales cette année avec Georges Yvars, administrateur à la MFR. « Ce séjour est un échange culturel et linguistique pour nos élèves et ceux de Saint-Joachim. Les jeunes Français sont en immersion dans des familles manitobaines et ont l'opportunité d'effectuer un stage de deux semaines à l'étranger qui s'intègre dans leur cursus d'études. »

Les filles de terminale ont été réparties dans différentes structures pour leurs stages. Par exemple, Mélanie Julien a travaillé avec l'éducateur sportif de l'École Saint-Joachim. « J'ai observé ce que faisait l'enseignant, et le dernier jour, j'ai eu l'opportunité de faire cours aux élèves. C'était une bonne expérience. » Pour sa part, Jennifer Sarrotte, a assisté une enseignante de 2e année à l'école. « Les gens d'ici sont vraiment très accueillants. On se sent bien au Manitoba. »

Les jeunes Manitobains étaient ravis de cet échange, comme en témoigne Cloé Martel, en 12e année à l'École Saint-Joachim. « J'ai aimé accueillir des élèves françaises chez moi. Nous avons pu comparer nos façons de vivre, la manière dont on mange et les loisirs que nous avons. » Roch Tetrault partage cet avis. « Au début, on était tous un peu gênés, mais avec le temps, on est tous devenus vraiment proches. »

Au cours du séjour, les terminales et les 12e années ont partagé leurs cultures dans la joie et la bonne humeur. Cloé, qui a hébergé Mélanie, se souvient d'un moment fort du séjour des Françaises. « Un soir, tout le monde est venu chez moi. Nous avons joué à un jeu de danse, tout le monde participait. » Roch ajoute que « personne n'était gêné. On s'est beaucoup amusé. »

Jennifer conserve des souvenirs des promenades dans la forêt et des paysages du Manitoba, tandis que Mélanie a été marquée par la journée en véhicule tout-terrain organisée par la famille de Cloé. « Nous sommes allés dans un parc. Nous avons fait un tour de quad avec eux, puis ils nous ont laissé conduire. On s'est senti vraiment intégrées à la famille. »

Au printemps 2017, ce sera au tour des lycéennes françaises d'accueillir les élèves manitobains à Périgueux, dans la région de la Nouvelle-Aquitaine. Les jeunes ont déjà hâte de se retrouver en France pour de nouvelles aventures.





À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Match # 3
de La Ligue d'improvisation tellement époustouflante (LISTE), 9e à 12e année,
23 novembre à l'école Pointe-des-Chênes,
visiteur Centre scolaire Léo-Rémillard, ouvert au public.

Camp exécutif JMCA,
25 au 27 novembre,
Roseau River.

Match #4 de la LISTE,
9e à 12e année, 29 novembre,
à l'école La Source,
visiteur : École communautaire Aurèle-Lemoine,
ouvert au public.

Championnats divisionnaires de Volleyball,
7e et 8e année, 30 novembre

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 30 novembre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Journée de perfectionnement professionnel,
2 décembre,
écoles Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Jours de Plaine,
La Source, La Voie du Nord, Saint-Georges et Saint-Lazare.

Congé des fêtes,
23 décembre au 6 janvier

AUTRES

Les inscriptions au Programme d'exploration des métiers
pour les élèves de la 11e et 12e année
se déroulent maintenant, veuillez communiquer
avec le conseiller de votre école pour plus d'information
ou avec Marc Charrière, coordonnateur en programmation
au bureau divisionnaire au 204 878-9399 poste 278.



EMPLOIS ET AVIS



La division scolaire souhaite inviter les membres intéressés de la communauté de la Division scolaire Louis-Riel à assister à la

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE BUDGET

Le mardi 22 novembre 2016 à 19 h

Bureau divisionnaire de la Division scolaire Louis-Riel
900, chemin St. Mary's

lrsd.net Changing Worlds | Changer le monde



Santé en français est à la recherche de candidats et candidates pour le poste suivant :

Coordonnateur ou coordonnatrice de la formation et des communications
Poste à temps plein

Responsabilités générales :

- coordonner le volet de formation linguistique et le volet d'évaluation des compétences linguistiques en travaillant avec différents partenaires, dont les Offices régionaux de la santé du Manitoba, les agences de services sociaux et les établissements désignés bilingues;
- coordonner des ateliers de formation et élaborer de nouvelles initiatives;
- mettre en œuvre le plan de communication de *Santé en français*, dont la gestion de la publicité et la promotion, les relations avec les médias;
- assurer une présence dynamique de *Santé en français* dans les médias sociaux;
- coordonner divers projets ponctuels;
- préparer et gérer un budget;
- rechercher et analyser la documentation en lien avec les fonctions;
- fournir un appui à la direction générale sur différents dossiers.

Compétences recherchées :

- diplôme universitaire ou une expérience connexe équivalente;
- minimum de cinq (5) ans d'expérience de travail en coordination de projets, en promotion d'activités et en relations publiques;
- capacité supérieure de planification et d'organisation;
- preuve d'autonomie dans l'élaboration et la mise en œuvre d'idées, de plans d'action et de stratégies;
- excellentes relations interpersonnelles;
- très bonne connaissance du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- connaissance de la communauté francophone, du milieu de la santé et des services sociaux du Manitoba;
- compétences en informatique, incluant le progiciel Microsoft Office et les médias sociaux;
- une expérience de travail dans le secteur de la santé ou des services sociaux est un atout.

Salaire compétitif et avantages sociaux.

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitæ détaillé accompagné d'une lettre de présentation **d'ici le 24 novembre 2016 à midi**, à l'attention de :

Mme Annie Bédard
Directrice générale
Santé en français
400, avenue Taché, pièce 400
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3
abedard2@santeenfrancais.com

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates ou les candidats sélectionnés pour une entrevue.



Faites carrière dans le service à la clientèle!

- Nous cherchons des représentant(e)s bilingues pour rejoindre notre équipe du service à la clientèle!
- Nous travaillons avec nos clients par téléphone, courriel, service des messages instantanés en ligne et par les médias sociaux.
- Venez rejoindre notre équipe exceptionnelle!

Nous vous offrons un excellent salaire et des bénéfices à long terme!
La rénumération de base commence à 13,75 $/heure.

Compétences que nous cherchons :

- excellente communication, plaisant et professionnel (parlé et écrit) en français et en anglais;
- compétences informatiques;
- capacité de travailler dans un environnement structuré;
- ponctuel(le) et souple;
- expérience dans le service à la clientèle serait un atout.

Veuillez envoyer votre CV en ligne à **precruiting@24-7intouch.com**

Le sujet du message courriel devrait indiquer le numéro de travail suivant : **3371982**

Nous espérons que vous ferez bientôt partie de notre équipe!

Nous espérons vous avoir parmi nous.

RESSOURCES HUMAINES (SIÈGE SOCIAL) 24-7 INTOUCH.COM/CAREERS
1400, AVENUE TAYLOR, WINNIPEG (MANITOBA) R3N 1Y6 CANADA







APPEL DE CANDIDATURES
Adjoint administratif ou adjointe administrative au Registrariat

Responsabilités :

- Assurer le service auprès de la population étudiante, du corps professoral, du personnel et du public.
- Effectuer le suivi des dossiers.
- Maintenir le système de classement et les procédures d'archivage.
- Effectuer l'entrée de données pour l'admission et l'inscription des étudiantes et des étudiants.
- Offrir un appui dans les dossiers des bourses, des examens et des collations des grades.

Qualifications recherchées :

- Formation en gestion de bureau ou l'équivalent en expérience.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit.
- Aptitude à travailler avec des bases de données.
- Connaissance des applications Microsoft Office.
- Avoir un bon sens de l'organisation.
- Avoir de l'entregent et un esprit d'équipe.
- Pouvoir traiter avec un public varié.

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 23 novembre 2016 à :
Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401 Télécopieur : 204-237-3099
lroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

BRANDON SCHOOL DIVISION

est à la recherche d'enseignant(e)s pour

l'immersion française

Deuxième année
École Harrison

Visitez notre site Internet pour plus d'informations. Les demandes doivent avoir le numéro de référence.

www.bsd.ca

Postes à combler



Enseignant(e) – 5e année
Contrat temporaire 100 %

Rémi Lemoine, directeur
École Christine-Lespérace
Tél. : 204-255-2081
Date limite : Ce poste sera ouvert jusqu'au 22 novembre 2016.



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

Le centre d'apprentissage
Les enfants précieux inc.
(situé dans les locaux de l'École Précieux-Sang)

lance un appel de candidatures pour les postes suivants :

- **Aide en jeune enfance pour le programme scolaire avant et/ou après l'école de 7 h 30 à 9 h / 15 h 15 à 17 h 30**
- **Aide en jeune enfance pour le programme préscolaire de 9 h à 17 h 30**

La personne idéale dispose des connaissances et des qualités suivantes :

- doit avoir de l'expérience avec les enfants;
- doit démontrer de l'enthousiasme et de l'énergie positive;
- doit posséder une maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- doit avoir une capacité de travailler en équipe;
- doit être flexible au changement.

Horaire de travail : du lundi au vendredi.

Date de commencement : Aussitôt que possible.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et une lettre couverture incluant trois (3) références à :



Michèle Demarcke
209, rue Kenny
Winnipeg (Manitoba) R2H 2E5
Téléphone : 204 235-0039
Télécopieur : 204 237-5207
michedemarcke@gmail.com



La Division scolaire Louis Riel

recherche des candidatures pour les postes suivant en immersion française.

No 506/P/16 - ÉCOLE VAN BELLEGHEM
poste d'auxiliaire bilingue, soins-spéciaux, à terme (2,75 heures par jour).
L'entrée en fonction commencera aussitôt que possible et se terminera le 24 mars 2017, à moins d'être annulé plus tôt.

No 542/T/16 – ÉCOLE VAN BELLEGHEM
poste d'enseignement à terme (1,0) 6e année.
L'entrée en fonction commencera le 9 janvier 2017 et se terminera le 30 juin 2017 ou un jour avant que le professeur remplacé reprenne ses fonctions, selon la plus rapprochée des deux dates.

Les détails de l'affichage sont disponibles sur le site Web www.lrsd.net/employment.

Veuillez s.v.p. faire demande en utilisant le processus de soumission en ligne DSLR. Envoyez votre curriculum vitae, y compris le nom de trois personnes répondantes, en citant le numéro de l'affichage avant **16 h le lundi 21 novembre 2016** : Lisa Aitken, Directrice général-adjointe, Division scolaire Louis Riel.



Réceptionniste
Poste occasionnel

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.





Appel de propositions

La Ville de Winnipeg, en partenariat avec le conseil consultatif communautaire de Winnipeg, accepte actuellement des demandes de subvention provenant d'organismes qui désirent obtenir une aide financière pour la réalisation de projets qui permettront d'atteindre les objectifs prioritaires relatifs à la Stratégie des partenariats de la lutte contre l'itinérance (SPLI)—volets de financement Communautés désignées et Itinérance chez les Autochtones. Ces objectifs ont été fixés par le conseil consultatif communautaire de Winnipeg afin de répondre aux besoins des Autochtones qui sont sans abri ou qui risquent de le devenir.

Date limite de soumission des demandes :

Les demandes doivent parvenir au bureau des Services communautaires de la Ville de Winnipeg, 10, rue Fort, unité 400, Winnipeg (Manitoba) R3C 1C4, au plus tard le 19 décembre à 16 heures.

Pour obtenir une trousse de demande ou des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Terry Cormier, au 204-986-3911
tcormier@winnipeg.ca

PETITES ANNONCES

À VENDRE

MAISON À VENDRE : 30, baie Peartree (quartier River Park Sud). À proximité des écoles Christine-Lespérance et Léo-Rémillard; d'écoles d'immersion, primaires et secondaires; du centre d'achat Saint-Vital. Trois chambres à coucher; 1½ salles de bain; sous-sol fini; double garage chauffé (289 900 $). Appelez ou textez au 204-250-1030. **368-**

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

NÉCROLOGIES

Guy de Margerie
À la douce mémoire de papa

Guy de Margerie, époux de Beryl, est décédé le 6 novembre, dans sa 92e année. Outre Beryl, il laisse une belle et grande famille qui inclut jusqu'à six arrière-petits-enfants. Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs, toujours reconnaissants pour la vie de leur frère Guy. La famille tient à remercier le personnel du Centre de Santé Misericordia (Cornish 2) pour leurs tendres soins, ainsi que le père Loren Gerspacher, curé de paroisse, si attentif aux besoins de Guy. Les funérailles eurent lieu à la paroisse Our Lady of the Rosary le 12 novembre, et l'enterrement au cimetière Green Acres. N'hésitez pas à visiter le site www.cropo.com pour y laisser vos condoléances. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à un organisme de bienfaisance de votre choix.



Gisèle Ouellet
(née Rémillard)

Gisèle est décédée paisiblement, sa famille à ses côtés, le lundi 7 novembre 2016 au Altona Community Health Centre. Elle avait 74 ans.

Gisèle laisse dans le deuil son mari bien-aimé Henri Ouellet; leurs enfants Marcel Ouellet, Denis Ouellet, Richard (Rachelle) Ouellet et Brigitte Robidoux (Terry Fennell); et 10 petits-enfants : Zoé, Éric, Benoît, Jocelyne, Vincent, Alex, Jaclyn, Lexie, Isabelle et Christine. Elle laisse aussi six frères : Aimé (Anita), Roger (Irene), Hervé (Anne Marie), Fernand (Solange), Gilles (Huguette) et Aurèle (Stella); trois belles-sœurs : Florence Rémillard, Rita Trépanier et Rose Mailloux; et bon nombre de nièces, neveux, parents et amis. Gisèle a été précédée de ses parents Léo et Ida Rémillard, et par son frère Robert Rémillard.

Les funérailles ont eu lieu à l'église catholique de Saint-Joseph le samedi 12 novembre 2016. Le visionnement et les prières à 13 h ont été suivis de la messe à 13 h 30, présidée par l'abbé François-Xavier Lutumba. L'enterrement au cimetière paroissial de Saint-Joseph a suivi la messe.

Au lieu d'offrir des fleurs, les personnes intéressées sont invitées à faire un don en mémoire de Gisèle au Centre Flavie-Laurent, 450, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2J 0B9 ou à CancerCare Manitoba, 675, avenue McDermot, Winnipeg (Manitoba) R3E 0V9.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone : 204-248-2201 ou 1-888-400-2326. Pour plus de renseignements ou pour exprimer des condoléances, rendez-vous à www.afh.ca.

TRANSFÈRE DE LEADERSHIP CHEZ LES SŒURS GRISES DE SAINT-BONIFACE

Le 17 octobre 2016, les Sœurs Grises de Saint-Boniface ont élu leur nouvelle équipe d'animation et ont remercié l'équipe sortant de charge. Le processus d'élection fut animé par sœur Aurore Larkin, supérieure de congrégation, assistée de sœur Thérèse Desfossés, secrétaire générale. Ont été élues : sœur Yvette Bouchard, coordonnatrice et supérieure, deux assistantes – sœur Jo-Ann Duggan (réélue) et sœur Aurise Delaurier. ***Sincères félicitations!***



De gauche à droite :
sœurs Jo-Ann Duggan, Yvette Bouchard et Aurise Delaurier.



Une célébration de reconnaissance a eu lieu pour sœurs Juliette Thévenot (élue trésorière de congrégation et conseillère à Montréal), Lucille Damphousse (supérieure du Site Saint-Boniface), Jo-Ann Duggan et Thérèse Vachon. ***Profonde gratitude!***



De gauche à droite :
sœurs Thérèse Vachon, Juliette Thévenot, Jo-Ann Duggan et Lucille Damphousse.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de feu **JEAN BAPTISTE LAFRENIERE**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, 247, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 9 décembre 2016.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 31e jour du mois d'octobre 2016.

P. J. RICHER
LAW CORPORATION
Procureur de la succession

Coût des Prières au Sacré-Cœur

Sans photo : 25,58 $
Avec photo : 42,63 $

CITATIONS ET INCITATIONS À LA COMPASSION

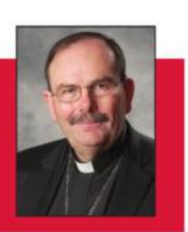


France Adams

« Beaucoup de mes préoccupations sont là aujourd'hui pour essayer d'ouvrir des portes. »

« Être humain, c'est être universel. »
- Geneviève Pelletier

Retrouvez France Adams sur les ondes de CKSB (88,1 FM), lundi matin 21 novembre vers 8 h 35 en conversation avec Martine Bordeleau.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

✝ ALBERT LEGATT,
Archevêque de Saint-Boniface

Une foi inculturée

Chapitre II

Cet été, Mgr Richard Gagnon, archevêque de Winnipeg, Mgr Murray Chatlain, archevêque du diocèse de Keewatin-Le Pas et moi-même sommes allés par avion à St. Teresa's Point.

St. Teresa's Point, une communauté à 95 % autochtone, se trouve sur les bords de Island Lake. La communauté est isolée et le Oji Cri est le langage utilisé, même par les adolescents. Par contre, elle est en lien constant avec le « Sud »; tout le monde a un téléphone portable et il y a deux ou trois vols par jour vers Winnipeg.

Nous avons trouvé dans la communauté chrétienne de St. Teresa's Point un des plus puissants exemples d'inculturation, de mariage pour ainsi dire, vécu sainement et saintement, entre la culture autochtone et la foi chrétienne.

Sur les six jours de notre visite, nous avons participé à plusieurs évènements bien différents, mais reliés. En arrivant, il y eut un accueil à la fois très chaleureux et très formel avec une procession, accompagnée de chants et de tambours, jusqu'au grand lieu de rassemblement où nous avons été accueillis par le chef de St. Teresa's Point.

Nous arrivions à temps pour participer à la fin d'une retraite de plusieurs jours pour des familles. Cette retraite était le fruit d'une initiative prise, il y a déjà bien des années, par plusieurs familles très chrétiennes de la communauté.

Ensuite, aux mêmes lieux, nous avons participé pendant deux jours à une cérémonie qu'on appelle Sundance. Cette cérémonie culturelle, mais surtout spirituelle, a été célébrée chaque année par la plupart des Autochtones des grandes plaines pendant des siècles. Après des décennies où cette danse fut interdite, elle est à nouveau célébrée, et de plus en plus. Pour en savoir davantage sur le «quoi» et le «pourquoi» de cette cérémonie, je vous invite à consulter les outils Internet Google et Wikipédia.

Comme chrétien et pasteur, ce qui m'a fort frappé est la multitude de ressemblances, de parallélismes, entre la cérémonie Sundance et l'Eucharistie. Les thèmes communs incluent : 1) le regard tourné vers le divin, vers le Créateur; 2) le sens d'un intermédiaire (ou encore médiateur) entre le Créateur et les humains. Le parallélisme entre l'aigle (le *Thunderbird*) et le Christ est très fort; 3) de même, le sens du sacrifice, de l'offrande de soi-même au Créateur, offrande de sa danse, de sa joie, de sa douleur, de sa vie et tout cela pour le bien du peuple, a certainement une tonalité eucharistique. Le Sundance finit avec une grande fête où il y a bien de la nourriture, des remerciements aux participants et des louanges au Créateur.

Le peuple par ce rituel (cette liturgie!) expérimente un sens renouvelé de grande intimité avec le Créateur et de plus grande harmonie entre eux. Et tout le monde sait que ceci exige des efforts renouvelés de patience, miséricorde, pardon et réconciliation. Ainsi on fume le même calumet de paix ensemble. En voyant ceci, je ne pouvais que penser au partage de la paix pendant la messe, après le mémorial sacramentel de la mort et de la résurrection de Jésus Christ.

Ce qui m'a pourtant surtout frappé était le fait que bien des gens à St. Teresa's Point dansaient en tenant un chapelet en main et portaient autour du cou une chaîne avec une croix. Quelle inculturation!

Au mois de décembre, dans un troisième chapitre, j'aimerai vous décrire le troisième évènement que nous avons vécu – un pèlerinage dédié à la Vierge Marie, mais tout empreint de coutumes autochtones.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

LE VIEUX COLLÈGE D'OTTERBURNE EST ENCORE VIVANT

Les grandes retrouvailles du 50e



photo : Gracieuseté Robert Bérard

Assis de gauche à droite : Paul Gilmore, Roger Baril (de Calgary), Gilles Desrosiers, Camille Légaré (l'ancien prof), Gilbert Desrosiers, Roger Bouvier, Gilbert Ayotte, René Asselin, Denis Lavoie, René Robidoux. Debout : Caron Hophner (de Regina), Marcel Mayer, Denis Empson (de Willow Bunch), Raymond Clément, Philippe Beaulieu (chemise carottée), Gregory Warbanski (de Halifax), Gérald Valois (assis), Pierre Beaudoin, Robert Bérard, Marcel Fraser (de Regina), René Lussier, Guy Sabourin, Robert Carrière (chemise claire), Guy Douville, Donald Lussier, Germain Simard, Claude Goulet, Joe Muller, Louis Beaudin (résident du Manoir de la Cathédrale). Cinq finissants de 1966 sont décédés : Maurice Fortier, Gérald Turenne, Denis Bazin, Gilbert D'Auteuil, Léon Nadeau.

Ils sont nés en 1947 ou 1948 pour la plupart. Ils étaient 44 au temps de leur graduation en 1966. Une bonne majorité d'entre eux sont venus à la réunion du 50e. Robert Bérard l'assure avec un profond plaisir au cœur : « On est la seule classe du Collège d'Otterburne qui a organisé des rencontres d'anciens collégiens. »

Robert Bérard a accumulé une vaste documentation qui ne manque pas d'inclure un article de *La Liberté* rédigé en 1986, un écho de leur première réunion, lorsque 29 anciens y avaient participé. Ils étaient 19 réunis en 1996. Et une nouvelle fois 29 lors de leur rencontre le 5 novembre au Manoir de la Cathédrale.

Robert Bérard, qui tenait mordicus à ce que la réunion du 50e ait lieu, salue chaleureusement le travail de connecteur effectué par Gilles Desrosiers auprès des anciens. « Sans aide, tu ne peux pas y arriver. Tout le monde est trop occupé. Et pour ça que je dois saluer tout spécialement notre ancien prof le frère Camille Légaré qui est venu à toutes nos rencontres. Nos autres enseignants sont tous décédés. »

Gilles Desrosiers affiche une motivation claire : « C'est pour garder vivante la camaraderie des collégiens. La vie nous amène sur différents chemins. Alors quand on a la chance de se rencontrer, c'est un plaisir de voir la joie des autres. Renouer des amitiés, quand on est à la retraite, ça nous tient à aller. Le succès de notre réunion, il appartient à tous. Il est le résultat de l'effort de tous. »

La prochaine réunion, Robert Bérard l'envisage d'ici cinq ans. « On vieillit trop vite. J'aimerais faire le 55e à notre ancien Collège. Je sais que Providence College est prêt à nous recevoir. Nous, il faudra faire un petit sacrifice. Ça va être un *dry party*. »

B. B.

À VOTRE SERVICE

SERVICES









Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com







La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323





AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net



J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON S.R.L.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

SERVICES





À VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 20 ANS!

Évitez les points de démérites liés aux contraventions routières. Montrez plutôt que vous avez du mérite!

Consultation gratuite.

Contactez-nous au 204-943-9499.

www.meritsofmanitoba.com



s'occupe de tout pour vous de A à Z

Vous avez besoin :

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de metttre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823